



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



NIGÉRIA



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



NIGÉRIA

Commandes

Pour commander des exemplaires du Profil de pays - Nigéria, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org

Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2017 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : mars 2017

ISBN : 978-99944-70-00-6

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Sommaire

Sigles et abréviations	v
Remerciements	vii
Le Nigéria en bref	viii
1. Vue d'ensemble	1
2. Contexte national et sous-régional	3
3. Performances économiques	8
3.1 Croissance économique	8
3.2 Politique budgétaire	11
3.3 Politique monétaire	14
3.4 Compte courant	15
3.5 Comptes de capital et d'opérations financières	17
4. Développement social	19
4.1 Dynamique démographique	19
4.2 Pauvreté et emploi	20
4.3 Santé	21
4.4 Éducation	22
4.5 Évaluation de l'égalité de genre en Nigéria	24
5. Analyse thématique: sortir de la crise énergétique pour assurer la transformation structurelle du Nigéria	26
5.1 L'énergie et la transformation structurelle: la situation au Nigéria	26
5.2 L'énergie au Nigéria: enjeux et défis	28
5.3 L'action du Gouvernement face aux déficits et aux défis énergétiques: la réforme actuelle du secteur électrique	29
5.4 Recommandations	31
6. Evaluation de la qualité des données nationales	33
Bibliographie	34

Sigles et abréviations

AIE	Agence internationale de l'énergie
BAD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
DAES	Département des affaires économiques et sociales
EIU	Economist Intelligence Unit
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
IDISA	Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique
IDH	Indice de développement humain
kWh	Kilowattheure
MW	Mégawatt
MWh	Mégawattheure
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PwC	PriceWaterhouseCoopers
RNB	Revenu national brut

UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
TWh	Térawattheure

Remerciements

La série de profils de pays publiés annuellement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a pour objectif de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région qui tendent à promouvoir une transformation économique qui viendrait favoriser une croissance soutenue et un développement social durable, renforcer l'intégration régionale et faciliter la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le fruit de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la CEA et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays du Nigéria a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA, chargée de la diffusion du savoir, et a été rédigé sous la supervision générale de Dimitri Sanga, Directeur du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest et sous la supervision technique de Bakary Dosso, Chef du Centre sous-régional de données. L'auteur principal du profil de pays du Nigéria était Jean Luc Mastaki Namegabe du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest.

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de qualité opérationnelle de la CEA a fourni de précieuses observations et des contributions. Nous tenons également à remercier Joe Amoako-Tuffour, Conseiller principal et Directeur de recherche au Centre africain pour la transformation économique à Accra, qui a fourni un regard critique d'expert en examinant le profil de pays.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA qui aura pourvu à l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

Le Nigéria en bref

Informations générales		Classement	Rang	Sur un total de	Année	Source
Sous-région	Afrique de l'Ouest	Indice de développement humain	152	188	2014	PNUD
Langue(s) officielle(s)	Anglais, haoussa, igbo, yoruba	Indice d'inégalité de genre	n.d.	n.d.	n.d.	PNUD
Monnaie	Naira	Index Ibrahim pour la gouvernance africaine	36	54	2015	Fondation Mo Ibrahim
Capitale	Abuja	Indice de la facilité des transactions commerciales	169	190	2017	Banque mondiale
Appartenance à une/des communauté(s) économique(s) régionale(s)	CEDEAO, CEN-SAD	Indice de perception de la corruption	136	168	2015	Transparency International

Croissance économique



La structure de l'économie nigériane a été dominée par l'agriculture (23 % du PIB en 2013) et le pétrole brut et le gaz (11 % du PIB en 2013). La récente réévaluation comparative des statistiques du PIB (rebasage du PIB) a toutefois souligné une évolution sensible, à savoir que la fabrication et les services ont obtenu de meilleurs résultats que d'autres secteurs, en termes de croissance comme de contribution au PIB. Estimé à 42 397 milliards de naira avant ce rebasage, le PIB nominal a été réévalué à 81 009 milliards de naira en 2013 (515 milliards de dollars), faisant du Nigéria la première économie en Afrique.

Politique budgétaire



La politique budgétaire a été touchée négativement par la chute des prix du pétrole. La composition du budget du Gouvernement fédéral nigérian a sensiblement évolué en 2015 au profit des dépenses renouvelables (91 %). Le budget 2016 affichait une hausse de 21,6 % par rapport à 2015. Le déficit budgétaire a continué de se creuser, atteignant 1,7 % du PIB en 2015 et 2,1 % en 2016. Malgré une progression de 5,0 %, de 64,5 milliards de dollars en 2013 à 67,7 milliards en 2014, la dette totale demeure dans des limites jugées soutenables. L'encours de la dette totale s'élevait à 16,1 % du PIB en 2015, contre 13,3 % en 2014.



Politique monétaire

L'inflation au Nigéria est montée en flèche au cours des deux premiers trimestres 2016. Elle a, en année glissante, grimpé à 16,5 % en juin 2016, contre 9,2 % en 2015. L'économie s'est développée entre 2013 et 2015, grâce à l'efficacité des politiques monétaires et budgétaires et à l'accroissement de la production agricole du fait de conditions météorologiques favorables. À partir de 2014, le marché s'étant retrouvé sous une très forte pression, le taux de change est devenu instable. Afin d'atténuer cette volatilité, la Banque centrale du Nigéria a adopté plusieurs réformes, dont le point d'orgue a été la libéralisation du marché des changes en juin 2016.



Compte courant

Le Nigéria affichait un déficit du compte courant de 15,4 milliards de dollars en 2015, soit 3,8 % du PIB, alors que le solde était excédentaire de 0,2 % l'année précédente. Entre 2010 et 2013, le pays enregistrait un excédent moyen du compte courant de 3,8 % du PIB. Le déficit de 2015 est imputable à la balance commerciale, qui était déficitaire de 6,4 milliards de dollars, alors qu'elle avait affiché un excédent de 21,0 milliards de dollars en 2014. Les exportations de pétrole et de gaz naturel, qui représentaient 88,0 % des biens d'exportation, ont chuté de 44,5 % en 2015 par rapport à 2014, tandis que les importations de biens reculaient de 15,5 % sur la même période. L'Europe et l'Asie étaient les principaux partenaires commerciaux du Nigéria en 2015. L'Europe représentait 39,7 % de la valeur totale des exportations nigérianes, l'Asie 30,3 %, l'Afrique dans son ensemble 14,4 % et les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) 6,2 %.



Comptes de capital et d'opérations financières

Le Nigéria affichait un déficit du compte courant de 15,4 milliards de dollars en 2015, soit 3,8 % du PIB, alors que le solde était excédentaire de 0,2 % l'année précédente. Le déficit de 2015 est imputable à la balance commerciale, qui était déficitaire de 6,4 milliards de dollars. Les exportations de pétrole et de gaz naturel, qui représentaient 88,0 % des biens d'exportation, ont chuté de 44,5 % en 2015 par rapport à 2014, tandis que les importations de biens reculaient de 15,5 % sur la même période. L'Europe et l'Asie étaient les principaux partenaires commerciaux du Nigéria en 2015. L'Europe représentait 39,7 % de la valeur totale des exportations nigérianes, l'Asie 30,3 %, l'Afrique dans son ensemble 14,4 % et les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) 6,2 %.



Démographie

La population du Nigéria était estimée à 182,2 millions d'habitants en 2015. Égale à 3,2 % en 2006, la croissance démographique a ralenti, tombant à 2,5 % en 2014. Près de 70 % de la population nigériane est âgée de moins de 30 ans.



Pauvreté

Le Nigéria a fait quelques progrès dans la réduction de la pauvreté, même si, comparés aux taux de croissance élevée de l'économie, ces progrès demeurent bien en deçà du potentiel du pays. L'incidence de la pauvreté est beaucoup plus élevée, et sa réduction plus lente, en milieu rural que dans les zones urbaines. En 2010, 60,9 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté, suivant la mesure absolue de la pauvreté. L'incidence de la pauvreté s'établissait à 54,7 % de la population en 2004, soit une hausse de 6,2 points de pourcentage entre 2004 et 2010.



Emploi

Une large proportion de la population active nigériane est employée dans le secteur primaire, 40,1 % des hommes et 19,9 % des femmes de ce groupe travaillant dans l'agriculture, la foresterie et la pêche. Le secteur des services est également une importante source d'emplois, 24,9 % de la population active exerçant dans le commerce de gros et de détail, y compris la réparation. Viennent ensuite d'autres services (7,1 %), les services d'hébergement et d'alimentation (5,6 %), le transport et le stockage (4,1 %) et l'éducation (3,2 %). Enfin, 11 % de la population active travaille dans la fabrication et 2,4 % dans la construction.



Santé

Le système de santé nigérian a connu des améliorations ces dernières années, mais il existe de grandes disparités en matière d'accès du public aux services de santé. Le taux de mortalité des moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes a diminué, passant d'environ 191 en 1990 à 89 en 2014, mais reste cependant supérieur aux moyennes régionale et mondiale. Certains États affichaient des taux nettement supérieurs à la moyenne nationale. La prévalence des retards de croissance chez les moins de 5 ans stagne à un peu plus de 40 % depuis 2000.



Éducation

Le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire est tombé à 57,4 % en 2014, contre 84,8 % en 2005, tandis que le taux net de scolarisation dans le secondaire stagnait à une valeur faible d'environ 35 %. Seuls 61 % des hommes et 41 % des femmes au Nigéria savaient lire et écrire en 2012. En 2014 le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur était de 16,7 % pour les deux sexes. Il ressort de la plupart des indicateurs de développement social que l'accès à l'éducation varie considérablement d'un État fédéré à l'autre et du nord au sud du pays, le nord et les zones rurales étant défavorisés à cet égard.



Genre

D'après les données pour le Nigéria, il existe une égalité des sexes dans des domaines clefs, tels que le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire, la santé de l'enfant, le taux d'activité et la proportion de la population non infectée par le VIH. Le taux d'activité des femmes est pratiquement égal à celui des hommes (10). Leur taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire (61 %) dépasse celui des hommes (39 %), soit un taux de parité des sexes de 1,6. Il existe une parité entre les filles et les garçons de moins de 5 ans en termes de taux de survie et d'absence de retard de croissance.

Vue d'ensemble

La croissance économique au Nigéria s'établissait à 2,8 % en 2015, soit le chiffre le plus faible en 10 ans. Cette situation s'explique principalement par une chute des prix du pétrole de 71,6 % entre 2010 et 2015. Si l'économie nigériane a longtemps été dominée par l'agriculture, le pétrole brut et le gaz, le rebasage du PIB effectué en 2014 a fait ressortir une évolution vers une économie tirée par la fabrication et les services, de sorte que ses moteurs sont désormais les secteurs non pétroliers. Les services représentaient la plus grande part du PIB réel en 2015 (37,9 %), suivis de l'agriculture (20,5 %), de l'industrie (20,2 %), du commerce (17,5 %) et de la construction (4,4 %). Le secteur du pétrole constituait seulement 11,7 % du PIB réel, mais demeurait le premier contributeur aux exportations (93 %) et aux recettes publiques (67,4 %).

La chute des prix du pétrole a touché négativement l'économie, principalement en raison d'une baisse des recettes publiques. Cet effet a été aggravé par l'absence d'amortisseurs budgétaires, accentuant la vulnérabilité du Nigéria face aux chocs. Le Gouvernement fédéral a réagi en effectuant des coupes budgétaires, en adoptant des mesures commerciales et en dévaluant fortement le naira de plus de 20 %. Au terme de cette réallocation des dépenses publiques, les dépenses d'investissement ne représentaient plus que 9 %. La Banque centrale du Nigéria est parvenue à ramener l'inflation d'un taux global de 12,2 % en 2012 à une inflation à un chiffre de 8,1 % en 2014. Les perspectives économiques du Nigéria demeurent ternes, la tendance actuelle d'un prix du pétrole bas devant se poursuivre à moyen et long termes. Après deux baisses consécutives du PIB trimestriel, en repli de 0,4 % au premier trimestre et de 2,1 % au deuxième, l'économie a officiellement été déclarée en récession en 2016, tandis que les projections annuelles initiales annonçaient une contraction de 2,3 % en 2016.

Selon les estimations, le Nigéria comptait 182,2 millions d'habitants en 2015. La population nigériane est jeune, affiche un taux d'urbanisation rapide et devrait atteindre 229 millions d'habitants d'ici à 2025. Le revenu national brut (RNB)/habitant calculé d'après la méthode de l'Atlas était estimé à 2 820 dollars en 2015, classant le Nigéria dans la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire en termes numériques, le pays étant cependant à la traîne par rapport aux autres économies émergentes. Le Nigéria affichait un coefficient de Gini (mesure des inégalités de revenu où le zéro correspond à une égalité parfaite et le 1 à l'inégalité maximale) de 0,447 en 2010, contre 0,430 en 2004, soit un creusement des inégalités de 4,1 % sur cette période. Dans la sous-région,

ce coefficient se situait entre 0,312 au Niger et 0,460 au Togo (chiffre le plus haut) sur la période 2005-2013. D'après les statistiques nationales de la pauvreté disponibles pour 2010, 60,9 % de la population nigériane vivait en dessous du seuil de pauvreté, en se basant sur la mesure absolue de la pauvreté. La pauvreté est plus sévère dans les zones rurales (66,1 % en 2010). Le Nigéria se classait 152^e sur 188 pays selon l'indice de développement humain (IDH) en 2014. Le taux de mortalité des moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes a chuté de 47 % depuis 1990, atteignant 89 en 2014. La cible des objectifs du Millénaire pour le développement était une réduction de deux tiers. Très répandue, la malnutrition de l'enfant touchait un quart des moins de 5 ans en 2014. La forte croissance démographique exerce une pression sur un système éducatif déjà en difficulté, où le taux d'abandons est élevé. Le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire était estimé à 68,7 % en 2014, soit une progression de seulement 3,7 points de pourcentage par rapport à 2000. Boko Haram continue d'être une menace qui cible l'accès à l'éducation, en particulier des femmes et des filles dans le nord du Nigéria, où la transformation sociale est déjà en retard par rapport au reste du pays.

Au cours des 20 dernières années, l'accès à l'électricité au Nigéria a été faible, limitant le processus de transformation structurelle de l'économie. De nombreuses entreprises assurent elles-mêmes leur approvisionnement électrique, souvent à des coûts prohibitifs, qui érodent leur compétitivité. Un Nigérian sur trois utilise ce type d'équipements pour accéder à l'électricité. L'absence d'un accès fiable à l'électricité demeure un obstacle majeur à la création d'une économie plus forte et plus diversifiée et à l'amélioration du niveau de vie de la population. Il est par conséquent essentiel d'intensifier les investissements privés comme publics dans le secteur de l'électricité. Pour y parvenir, les autorités doivent attirer l'investissement privé en établissant un cadre réglementaire clair et en harmonisant leurs politiques afin de permettre le développement efficace des infrastructures de production et de transport d'électricité. Accroître la productivité du secteur électrique exigera en outre de renforcer le National Power Training Institute of Nigeria pour favoriser de solides investissements dans les capacités humaines, et de conclure des partenariats public-privé pour concourir à la conception, à l'exécution, au suivi et à l'évaluation des projets dans le domaine de l'énergie.

Contexte national et sous-régional

Le Nigéria développe son économie dans un environnement caractérisé par un ralentissement de la croissance mondiale et une demande mondiale faible. D'après le Fonds monétaire international (FMI), la croissance de la production mondiale était de 3,1 % en 2015, soit 0,3 point de pourcentage de moins que le chiffre de 3,4 % enregistré en 2014 (FMI, 2016). Cette baisse est imputée au ralentissement général de l'activité économique dans les marchés émergents et dans les pays en développement.

L'estimation de la croissance de la production pour les économies avancées en 2015 a été révisée à la baisse à une valeur de 1,9 %, contre 2,1 % prévus antérieurement, soit légèrement au-dessus du taux de 1,8 % enregistré en 2014. La croissance accélère toutefois aux États-Unis et se stabilise dans la plupart des marchés émergents et des économies en développement. Ainsi en 2015, les États-Unis ont enregistré une croissance de 2,4 %, qui devrait atteindre 2,6 % en 2016, principalement sous l'effet d'une progression de la consommation privée. La zone euro est finalement sortie de sa récession en 2013. Elle a de même enregistré une modeste hausse de croissance, avec un taux de 1,9 % en 2015, contre 1,4 % en 2014.

La croissance en Afrique s'établissait à 3,6 % en 2015, contre 3,7 % en 2014 (BAD, OCDE et PNUD, 2016). Ce ralentissement a été imputé en grande partie à la chute des prix du pétrole brut, qui a touché négativement les pays qui en exportent tels que le Nigéria et l'Angola, et aux répercussions de la flambée de virus Ebola, qui a pénalisé les activités économiques dans certaines parties d'Afrique de l'Ouest.

La croissance a été variable selon les sous-régions en Afrique. L'Afrique de l'Est arrivait en tête en 2015, avec un taux de croissance moyen de 6,2 %, en baisse par rapport aux 7 % de 2014. L'Afrique de l'Ouest affichait quant à elle un taux de croissance économique de 4,4 % en 2014, contre 5,7 % en 2014. Cette croissance peu élevée était due à la faible performance du Nigéria découlant de la chute des prix du pétrole et de la guerre contre Boko Haram.

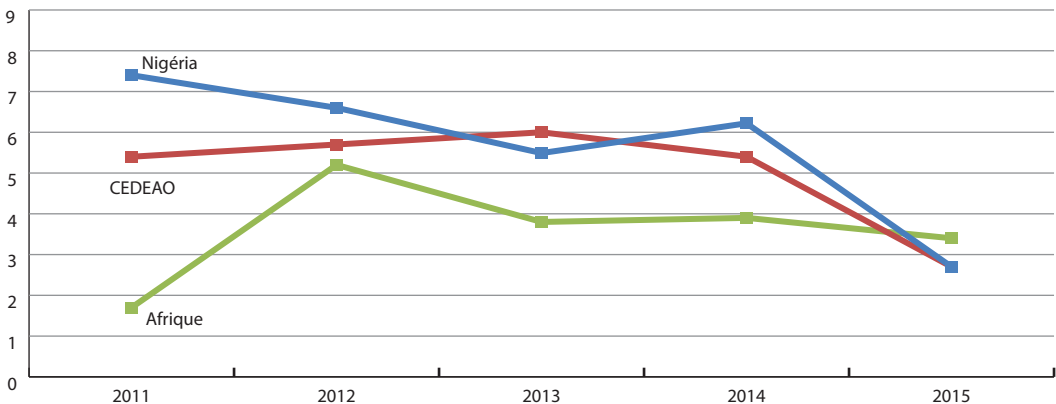
En 2014, la propagation du virus Ebola a durement touché la santé publique et l'activité économique en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria. Si elle semble avoir été contenue, ses incidences négatives sur la croissance, quoique faibles, sont cependant toujours perceptibles localement dans certaines zones d'Afrique de l'Ouest.

La croissance du Nigéria s'établissait à 2,8 % en 2015 (voir figure 1), contrastant avec les 10 années précédentes, où la croissance annuelle atteignait une solide moyenne de 6,8 %, très supérieure à celle du reste du continent. D'après les données du Bureau national de la statistique, l'économie est entrée en récession en 2016, avec deux baisses consécutives du PIB trimestriel. Les projections annuelles initiales prévoyaient une croissance du PIB annuel de 2,3 % en 2016 et de 3,5 % en 2017. Ces chiffres se fondaient sur l'hypothèse que les prix mondiaux du pétrole resteraient bas à moyen et long termes, avec tout ce que cela implique pour les recettes publiques et les recettes en devises.

L'économie nigériane demeure tirée par les secteurs non pétroliers, qui ont progressé de 3,7 %. Le secteur du pétrole a continué d'afficher une sous-performance, en se contractant de 5,4 % en 2015, après un premier repli de 1,32 % en 2014. Les perspectives économiques du Nigéria pour 2017 restent suspendues aux fluctuations du prix du pétrole et de la monnaie. D'après le FMI, le PIB devait se contracter de 1,7 % en termes réels en 2016 et progresser de 0,6 % en 2017, soit une quasi-stagnation.

Les secteurs pétrolier et gazier contribuent relativement peu au PIB du pays, soit environ 14 %. Ils demeurent toutefois les principales sources de recettes budgétaires, générant 93 % des exportations totales et plus de 71 % des recettes publiques en 2014.

Figure 1: Croissance du PIB réel, Nigéria, CEDEAO et Afrique



Sources: Bureau national de la statistique et CEA (2016).

Tableau 1: Performance du Nigéria au regard des critères de convergence de la CEDEAO sur la période 2014-2015

Critères	Objectif	2014	2015
Critères de premier rang			
Déficit budgétaire/PIB (y compris dons) en % du PIB à prix courants	≤ 3 %	0,9	1,7
Inflation moyenne annuelle	< 10 %	8,1	8,5
Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale	≤ 10 %	0,0	0,0
Réserves extérieures brutes (en mois d'importations)	≥ 3	6,7	6,5
Critères de second rang			
Stabilité du taux de change nominal	± 10 %	-1,9	-11,9
Dettes publiques totales en % du PIB	≤ 70 %	8,7	13,2

Sources: Estimations du Ministère des finances, de la Banque centrale du Nigéria et de l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest.

Économie phare en Afrique de l'Ouest, le Nigéria a été en première ligne de l'intégration régionale, même si le volume de son commerce intrarégional est faible par rapport à son potentiel. Son ratio commerce intra-africain de marchandises/PIB le classe 48^e sur 51 pays de ce continent.

Selon l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest, le Nigéria a joué un rôle essentiel dans l'établissement d'une monnaie unique au sein de la CEDEAO. En 2015, le pays a amélioré ses résultats au regard des critères de convergence de la CEDEAO par rapport à 2012 et 2013. Il respectait six critères de convergence en 2013, contre cinq en 2012. En janvier 2016, le comité technique de la zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest a confirmé que le Nigéria était le seul État membre à remplir les quatre critères de premier rang. Il respectait également un critère de second rang. D'après le rapport de juillet 2016 de l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest, le Nigéria satisfaisait cinq des six critères de convergence (voir tableau 1) (Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest, 2016).

Tous les critères de convergence de premier rang étaient respectés, le Nigéria atteignant les objectifs de déficit budgétaire, de financement du déficit budgétaire par la Banque centrale, de réserves extérieures brutes et d'inflation. S'agissant des critères de convergence de second rang, les besoins liés aux recettes fiscales, aux investissements publics et à la masse salariale pourraient toutefois encore poser problème au Nigéria, compte tenu de sa croissance actuelle.

Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique – Nigéria

L'indice d'intégration régionale en Afrique mesure les progrès relatifs accomplis par un pays au regard des engagements pris dans divers cadres d'intégration africains, tels que l'Agenda 2063 et le Traité instituant la Communauté économique africaine. Le tableau ci-dessous présente également les rangs attribués par la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD).

Classement général :

9^e dans la CEDEAO (note: 0,50). Le 1^{er} du classement dans la CEDEAO est la Côte d'Ivoire (note: 0,68).
13^e dans la CEN-SAD (note: 0,39)*.

Libre circulation des personnes	Intégration commerciale	Intégration productive	Infrastructures	Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques
1 ^{er} dans la CEDEAO (note: 0,80)	1 ^{er} dans la CEDEAO (note: 1)	10 ^e dans la CEDEAO (note: 0,17).	7 ^e dans la CEDEAO (note: 0,39).	13 ^e dans la CEDEAO (note: 0,15).
10 ^e dans la CEN-SAD (note: 0,61)	8 ^e dans la CEN-SAD (note: 0,50)	Le 1 ^{er} du classement dans la CEDEAO est la Gambie (note: 0,52). 22 ^e dans la CEN-SAD (note: 0,11)	Le 1 ^{er} du classement dans la CEDEAO est Cabo Verde (note: 0,68). 7 ^e dans la CEN-SAD (note: 0,33)	Le 1 ^{er} du classement dans la CEDEAO est le Niger (note: 1). 22 ^e dans la CEN-SAD (note: 0,29)

Le Nigéria affiche une performance globale modérée au sein de la CEDEAO (9^e/15) et dans la CEN-SAD (13^e).

Libre circulation des personnes: Le résultat est bon (1^{er} *ex æquo* dans la CEDEAO, 10^e dans la CEN-SAD). Le Nigéria autorise les ressortissants de tous les pays de la CEDEAO à entrer sans visa. Le pays a également ratifié les instruments de la CEDEAO concernant la libre circulation des personnes, le droit d'établissement et la libre circulation des travailleurs. Les ressortissants de plus de 50 % des autres États membres de la CEN-SAD (58 %) peuvent entrer dans le pays sans visa et 19 % peuvent obtenir un visa à l'arrivée. Le pays a également ratifié les instruments de la CEN-SAD concernant la libre circulation des personnes, le droit d'établissement et la libre circulation des travailleurs.

Intégration commerciale: Le résultat est bon (1^{er} dans la CEDEAO, 8^e dans la CEN-SAD). Le Nigéria applique des droits de douane moyens d'environ 0,37 % sur les importations en provenance de la CEDEAO (d'après les données pour 2014), soit le septième tarif le plus faible au sein de ce bloc, et de 26,6 % sur les importations venant de la CEN-SAD. La part du Nigéria dans le commerce total au sein de la CEDEAO s'élève à 76 % (d'après les données pour 2015), soit la proportion la plus forte parmi ces pays. Sur la période 2010-2013, les importations en provenance de la CEDEAO ne représentaient que 0,3 % du PIB du Nigéria, soit la proportion la plus faible au sein de ce bloc. Les importations en provenance de la CEN-SAD représentaient environ 0,4 %, soit la deuxième part la plus faible parmi ces pays. Les exportations du Nigéria à destination des pays de la CEDEAO en pourcentage du PIB atteignaient en moyenne 1,1 % sur la même période, soit la neuvième proportion la plus forte au sein de ce bloc. Les exportations vers les pays de la CEN-SAD s'élevaient en moyenne à environ 1,1 % du PIB, soit la treizième part la plus forte parmi les 24 pays pour lesquels on disposait de données.

* Un système de classification à l'échelle continentale, comparant les performances de tous les pays africains en termes d'intégration régionale, est en cours d'élaboration et sera inclus dans les prochaines mises à jour du présent profil de pays.

Intégration productive: Le résultat est faible (10^e dans la CEDEAO, 22^e dans la CEN-SAD). Le pays n'est que faiblement intégré dans les chaînes de valeur régionales. Son commerce n'est que faiblement complémentaire de celui de ses partenaires. Le pays affiche un indice de complémentarité du commerce des marchandises de 0,13 (d'après les données pour 2013), signe d'une faible corrélation entre ses exportations et la structure de ses importations dans la CEDEAO. Les produits intermédiaires représentaient 0,07 % de ses importations en provenance des communautés économiques régionales, et 13,7 % de ses importations en provenance de la CEN-SAD (classant ainsi le pays 11^e). Ils représentaient en moyenne 0,02 % de ses exportations totales dans la CEDEAO (septième part la plus faible au sein de ce bloc), et 0,7 % dans la CEN-SAD (deuxième proportion la plus faible).

Infrastructures: Le résultat est modéré à bon (7^e dans la CEDEAO, 7^e dans la CEN-SAD). Le pays se classait cinquième au sein de la CEDEAO pour sa performance moyenne selon l'indice de développement des infrastructures de la Banque africaine de développement (BAD) entre 2010 et 2012. Environ 83 % des vols internationaux à destination et en provenance du Nigéria sont effectués au sein de la CEDEAO (taux le plus élevé parmi ces pays). De même, 86 % des vols internationaux étaient effectués au sein de la CEN-SAD (quatrième taux le plus élevé parmi ces pays). Les frais d'itinérance au niveau de l'Afrique pour la téléphonie mobile sont relativement faibles au Nigéria, le pays se classant 22^e sur les 38 pays africains pour lesquels on disposait de données.

Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques: Le résultat est faible (13^e dans la CEDEAO, 22^e dans la CEN-SAD). Égal à environ 8,5 %, le taux d'inflation du Nigéria était le quatrième taux le plus élevé dans la CEDEAO et le sixième taux le plus élevé dans la CEN-SAD.

Globalement, le Nigéria affiche une performance modérée. Elle est forte dans les domaines de la libre circulation des personnes et de l'intégration commerciale, et modérée à forte dans celui des infrastructures, mais modérée à faible dans ceux de l'intégration productive et de l'intégration financière et de la convergence des politiques macroéconomiques. S'agissant des mesures de politique générale spécifiques qui seraient susceptibles d'améliorer sa performance, le Nigéria pourrait envisager de se pencher sur d'autres mesures de politique macroéconomique afin de favoriser une croissance soutenue du commerce intrarégional de biens et de services.

3

Performances économiques

3.1 Croissance économique

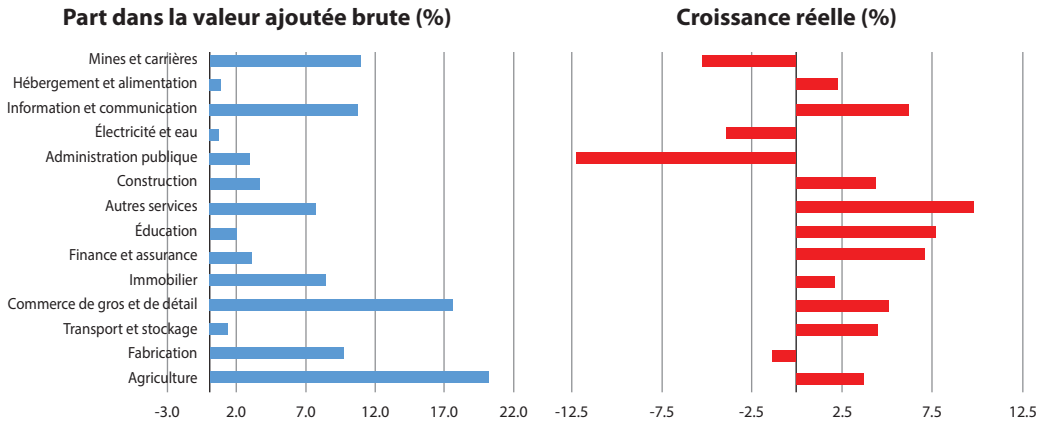
Début avril 2014, le Nigéria a révisé ses chiffres de PIB, en effectuant un rebasage longuement attendu de ses estimations de PIB par rapport à l'année de base 2010 et non plus 1990. Estimé à 42 397 milliards de naira avant ce rebasage, le PIB nominal a ainsi été réévalué à 81 009 milliards de naira en 2013 (484 milliards de dollars), faisant du Nigéria la première économie en Afrique en termes nominaux. Ce rebasage a eu pour effet d'accroître le PIB nominal de 91,1 %, suite à l'inclusion de secteurs tels que les télécommunications, l'aviation, le commerce électronique et l'industrie du film.

Avant ce rebasage, le PIB réel du Nigéria était dominé par l'agriculture (35 % en 2010). Depuis, le secteur des services est le premier contributeur au PIB, malgré la part conséquente de l'agriculture dans l'emploi et les moyens de subsistance.

Les services (53,2 %) représentaient la plus grande part du PIB en 2015, suivis de l'industrie (23,7 %) et de l'agriculture (23,1 %). Si le secteur pétrolier (9,5 %) demeure un important contributeur au PIB, son poids relatif a cependant diminué ces dernières années.

Le PIB réel du Nigéria est retombé à 2,8 % en 2015, contre 5,7 % en 2014. Les secteurs non pétroliers sont restés les moteurs de l'économie, enregistrant une croissance de 3,6 % en 2015 et 7,2 % en 2014. La hausse de la production intérieure a été imputée à plusieurs facteurs, notamment à l'accroissement de la production agricole du fait de conditions météorologiques favorables, à la croissance soutenue du sous-secteur des télécommunications et à l'intensification des efforts en vue de lutter contre le vol de pétrole brut.

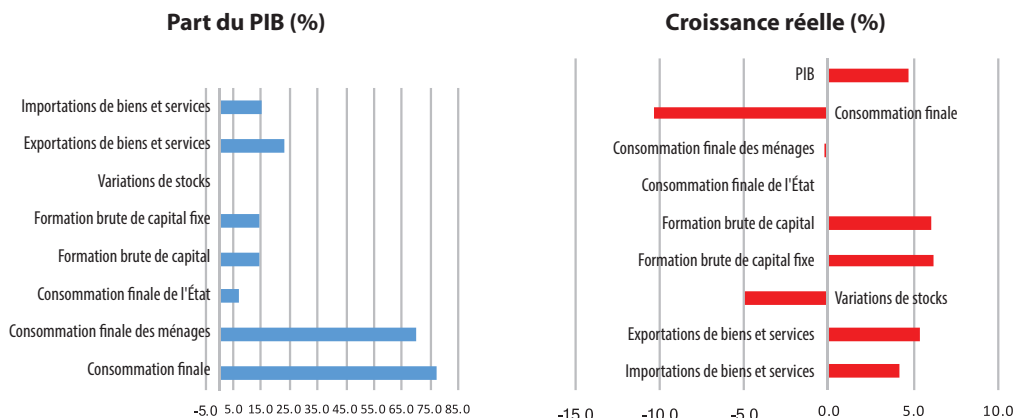
Le secteur de l'industrie s'est contracté de 2,2 % en 2015, contre 6,7 % en 2014. Il a été pénalisé par la détérioration du contexte opérationnel et macroéconomique, due en grande partie à l'indisponibilité de devises pour acquérir des matières premières et des intrants intermédiaires. Le pétrole brut et la fabrication, qui représentaient 9,5 % et 9,4 % du PIB réel en 2015, ont reculé respectivement de 5,4 % et 1,5 % cette même année. Sur la période 2005-2013, le taux de croissance du secteur manufacturier se situait entre 7,5 % et 9,6 %.

Figure 2: Part dans la valeur ajoutée brute et croissance réelle par secteur (2015)


Source: Bureau national de la statistique.

Le secteur des services a progressé de 4,7 % en termes réels en 2015, soit moins que les 6,8 % enregistrés en 2014. Plus récemment, les restrictions sur les liquidités en dollars sur le marché officiel et la faiblesse brutale du marché parallèle des taux de change semblent avoir grevé les coûts d'exploitation en favorisant un renchérissement des importations.

Les télécommunications, qui représentaient environ 21 % des services et 11,3 % du PIB réel en 2015, ont été l'un des secteurs de l'économie nigériane à la croissance la plus rapide, supplantant la fabrication qui était autrefois quatrième contributeur. Cette évolution confirme que le pays s'affranchit lentement de sa dépendance marquée vis-à-vis du secteur primaire. Les télécommunications ont progressé de 9,6 % en 2005, puis ont bondi à 34,6 % en 2011, avant de retomber à 31,8 % en 2012 et 24,6 % en 2013. La croissance du secteur s'établissait à 6,3 % en 2015.

Figure 3: Demande: part du PIB et croissance réelle (moyennes sur la période 2013-2015)


Sources: Bureau national de la statistique et Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies.

Le PIB du Nigéria est relativement diversifié par rapport à d'autres grands pays producteurs de pétrole en développement et émergents. Le pays demeure toutefois indirectement très dépendant du pétrole pour permettre à son commerce, à ses recettes et à ses sources de devises de financer les importations et générer des revenus pour les individus.

Du côté de la demande, la consommation privée a tiré le PIB du Nigéria sur la période examinée (voir figure 3). Si elle représente la plus grande part du PIB, cette consommation a cependant

Encadré 2: Analyse comparative des prévisions pour le Nigéria

Les prévisions économiques fournissent des renseignements essentiels aux décideurs dans les secteurs public et privé. Des prévisions économiques fiables guident et soutiennent le processus de prise de décision d'un pays. Plusieurs institutions produisent à l'heure actuelle des prévisions de croissance économique pour le Nigéria, notamment la BAD, la Banque mondiale, l'Economist Intelligence Unit (service de recherche du magazine *The Economist*) et le FMI. Ces prévisions concordaient dans certains cas, mais divergeaient parfois jusqu'à 3,6 points de pourcentage dans d'autres cas sur la période 2008-2016 (voir figure A). Les plus optimistes étaient en moyenne celles de la Banque mondiale et du FMI, à savoir 6,3 % sur la période 2008-2016. Au-delà, les estimations de taux de croissance les plus optimistes pour 2016 ont été données par la Banque mondiale et l'Economist Intelligence Unit (5,8 %), suivis du FMI (5,0 %) et de la BAD (3,8 %).

Le degré de précision de ces prévisions étant une question importante, la CEA a donc étudié quelles prévisions tendent à être plus fiables. Pour cela, elle a calculé l'erreur quadratique moyenne et l'erreur moyenne, qui sont les mesures les plus couramment employées pour évaluer les prévisions. Plus ces valeurs d'erreur sont élevées, moins les prévisions sont fiables*. Il en ressort que sur la période 2008-2014, les prévisions de la Banque mondiale et de l'Economist Intelligence Unit, suivies de celles de la BAD, sont relativement plus justes, tandis que les erreurs de prévision sont assez élevées pour le FMI (voir figure B).

Figure A: Prévisions de taux de croissance du PIB réel par institution sur la période 2008-2016

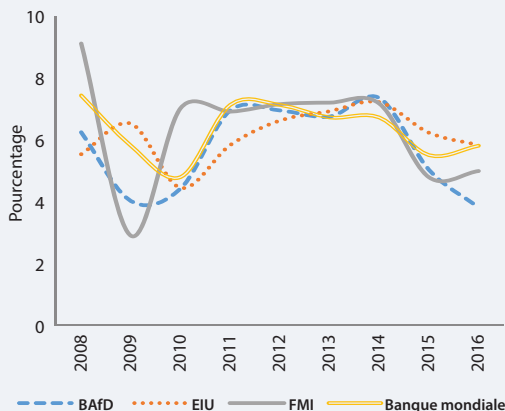
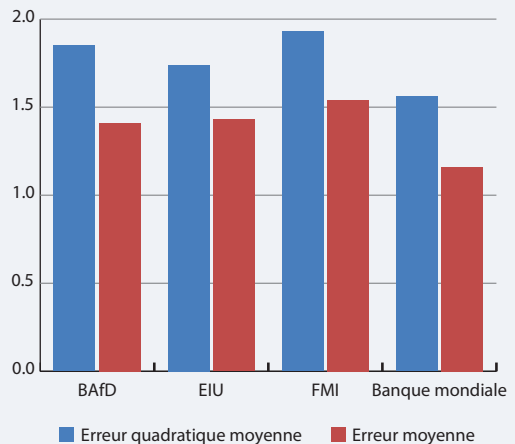


Figure B: Précision des prévisions sur la période 2008-2014



Source: CEA (2015).

* Pour plus d'informations sur ces termes et sur la méthodologie employée par la CEA pour évaluer la précision des prévisions, voir CEA (2015).

elle aussi été touchée par la baisse des recettes pétrolières ces dernières années. La part de la formation brute de capital fixe (investissement) a enregistré des taux de croissance négatifs d'année en année sur la période 2009-2012. Sur cette même période, cette part en PIB a affiché une croissance négative de -9,4 % en moyenne en année glissante, contre -5,4 % pour la consommation finale de l'État. Sur la période 2013-2015, l'investissement représentait 13,8 % du PIB, tandis que la consommation privée et la consommation publique s'établissaient respectivement à 69,8 % et 7,3 %. Les exportations et les importations représentaient respectivement 23,0 % et 15,0 % du PIB. En termes de croissance des dépenses, les importations ont chuté de 10,4 % et les exportations de 0,3 % sur cette même période, tandis que l'investissement augmentait de 6,1 %.

3.2 Politique budgétaire

La politique budgétaire a été touchée gravement par la chute des prix du pétrole. En janvier 2015, le prix du pétrole brut avait retrouvé ses niveaux de 2005, soit moins de 50 dollars. Égale à 148,14 dollars le baril en moyenne en 2010, ces prix s'établissaient à 82,7 dollars le baril en 2014. La production de pétrole brut a été tout aussi instable. Ces deux facteurs ont indirectement induit une chute de 5,5 milliards de dollars des recettes du Nigéria en 2014 par rapport à 2011.

Les répercussions des chocs pétroliers ont été accentuées par l'absence d'amortisseurs budgétaires, affaiblissant la capacité du pays à absorber ces chocs en comparaison de la crise financière de 2008-2009.

Ce choc s'est traduit par évolution sensible de la composition du budget fédéral 2015 au profit des dépenses renouvelables (91 %), laissant seulement 9 % aux dépenses d'investissement (voir tableau 2).

Tableau 2: Résumé des finances du Gouvernement fédéral (En pourcentage du PIB)

Poste	2010	2011	2012	2013	2014
Recettes fédérales totales perçues	13,47	17,57	14,97	12,17	11,31
Recettes pétrolières	9,96	14,04	11,27	8,49	7,63
Recettes non pétrolières	3,52	3,54	3,69	3,68	3,68
Compte de la fédération	8,83	9,74	9,22	9,33	8,47
Recettes conservées par le Gouvernement fédéral	5,70	5,62	5,10	5,03	4,04
Dépenses totales	7,74	7,45	6,47	6,46	5,14
Dépenses renouvelables	5,74	5,24	4,67	4,60	3,84
Dépenses d'investissement	1,63	1,45	1,23	1,38	0,88
Transferts	0,37	0,76	0,57	0,48	0,42
Excédent (+)/ déficit (-) courant	-0,04	0,38	0,43	0,43	0,20
Excédent (+)/ déficit (-) global	-2,04	-1,83	-1,37	-1,44	-1,10

Sources: Banque centrale du Nigéria (2014a) et données du Ministère fédéral des finances et du Bureau du Trésorier général de la Fédération.

Les dépenses globales du Gouvernement fédéral ont diminué de 11,5 %, atteignant 4 587,4 milliards de naira sur l'exercice 2014. En proportion du PIB, elles sont tombées à 5,2 %, contre 6,5 % sur l'exercice 2013. Les dépenses non assimilables à la dette ont chuté de 16,3 % par rapport à 2013, passant à 3 645,7 milliards de naira. Le service total de la dette s'élevait à 914,7 milliards de naira, soit 1,1 % du PIB, et représentait 20,5 % des dépenses totales et 25,1 % des recettes non réparties totales.

Les dépenses renouvelables sont tombées à 3,8 % du PIB, reflétant une politique soutenue de rationalisation de ces dépenses et d'optimisation des dépenses en capital au cours de l'exercice 2014. Les dépenses d'investissement ont chuté de 29,3 %, passant à 783,1 milliards de naira, et représentaient 17,1 % des dépenses totales et 0,9 % du PIB.

Les recettes totales des administrations des États fédérés ont diminué de 6,0 %, atteignant 3 672 milliards de naira, soit 4 % du PIB en 2014, contre 3 905,4 milliards de naira, soit 5 % du PIB en 2013. D'après l'analyse des sources de recettes, 2 122,9 milliards de naira (57,8 %) provenaient du compte de la fédération (dont 13 % de fonds de dérivation), 388,9 milliards de naira (10,6 %) du compte de TVA commun et 239,8 milliards de naira (6,5 %) du compte d'excédent du pétrole brut. On trouvait également des allocations budgétaires provenant d'excédents de produits non pétroliers pour un montant de 75,4 milliards de naira (2,1 %), et de dons et autres sources pour 43,8 milliards de naira (1,2 %). Les recettes internes représentaient par ailleurs 801,3 milliards de naira (21,8 %), soit une hausse de 22 % par rapport à 2013.

Le Gouvernement nigérian a réagi aux évolutions négatives observées dans le secteur pétrolier en procédant à un certain nombre d'ajustements budgétaires et monétaires: coupes et réallocations budgétaires, mesures commerciales et forte dévaluation par paliers du naira (-20 % cumulée). Ces diverses mesures ont eu des répercussions négatives sur la stabilité macroéconomique, la pauvreté et les conditions de vie de la population.

Le budget 2016 affichait une progression de 21,6 % par rapport à 2015. Égal à 0,9 % du PIB en 2014 et 1,7 % du PIB en 2015, le déficit budgétaire devrait atteindre 2,2 % du PIB.

Les recettes pétrolières brutes s'élevaient à 6 793,8 milliards de naira (7,6 % du PIB) en 2014, et représentaient 67,5 % des recettes totales perçues au niveau fédéral, soit une baisse de 0,2 % depuis 2013. En décomposant les recettes pétrolières, on constate une contraction de 9,2 % des recettes des ventes intérieures de pétrole brut (1 370,6 milliards de naira) et de 7,5 % de l'impôt sur les profits pétroliers et des redevances sur le pétrole (3 439,6 milliards de naira). Cette baisse a été imputée à la chute de la production et des exportations de pétrole brut au cours de l'année. Les recettes non pétrolières s'établissaient à un montant brut de 3 275 milliards de naira (3,7 % du PIB) en 2014 et représentaient 32,5 % des recettes totales, soit une progression de 11 % depuis 2013.

Encadré 3: Décentralisation fiscale et échelons administratifs au Nigéria

La Constitution fédérale du Nigéria confère au Gouvernement fédéral le pouvoir exclusif de percevoir des taxes parafiscales telles que les douanes et accises, l'impôt sur les sociétés, la taxe scolaire, les rentes minières et la TVA. Hormis la taxe scolaire, toutes les recettes sont versées sur le compte de la fédération avant d'être réparties entre les trois échelons administratifs. Le Gouvernement fédéral perçoit et conserve la part du lion.

Ce dernier est seul responsable de la collecte des droits et redevances des mines et des impôts sur les profits pétroliers, mais partage la responsabilité de la perception de la TVA avec les administrations des États fédérés. Ces derniers ainsi que les administrations locales perçoivent ainsi ensemble moins de 7 % des recettes publiques nigérianes. L'essentiel des recettes du Gouvernement fédéral, soit plus de 70 %, proviennent du compte de la fédération. Les administrations infranationales dépendent entièrement des recettes perçues au niveau fédéral. Les fonds sont déboursés par le Comité d'allocation des comptes de la fédération. Présidé par le Ministre d'État chargé des finances, ce comité réunit chaque mois le Trésorier général de la fédération, les commissaires aux finances des 36 États fédérés et des représentants d'autres institutions.

Depuis 1989, année de création de la Commission du budget et de la mobilisation et l'allocation des recettes nationales, la répartition des recettes entre les États fédérés et les organes des administrations locales est fondée sur l'égalité, la population, le développement social, les recettes internes, la superficie foncière et le relief des États.

La TVA a été instaurée en 1994 pour remplacer la taxe sur les ventes. Elle est versée sur un fonds spécial, appelé compte de TVA commun, et répartie entre les trois échelons administratifs. La formule d'allocation de la TVA réserve la plus grosse part au Gouvernement fédéral. Les recettes conservées par ce dernier sont notamment une part du compte de la fédération, du compte de TVA commun, du compte de recettes indépendant du Gouvernement fédéral, du compte d'excédent du pétrole brut et d'autres comptes conservés au niveau fédéral une fois que des fonds ont été alloués aux échelons administratifs inférieurs.

Les recettes publiques totales se sont accrues, passant de 7 582,55 milliards de naira en 2010 à 8 486,50 milliards de naira en 2011 et à 8 928,88 milliards de naira en 2012.

Premiers contributeurs non pétroliers au PIB, les services et l'agriculture doivent devenir des sources de recettes pour l'État en améliorant la collecte des impôts.

Une grande partie des dépenses publiques est subordonnée aux dépenses renouvelables, alors que les fonds publics disponibles pour l'investissement en capital sont limités. Les dépenses publiques présentent cette même caractéristique à d'autres échelons, laissant peu de place aux dépenses d'investissement.

La dette totale du Nigéria a diminué en termes absolus, passant de 67,7 milliards de dollars en 2014 à 65,4 milliards de dollars en 2015. Elle a en revanche augmenté en pourcentage du PIB, atteignant 13,2 % en 2015, contre 11,9 % en 2014. Malgré cette progression, elle est restée dans des limites soutenables, selon l'analyse de la soutenabilité de la dette extérieure effectuée par le FMI. Cette analyse a confirmé que le risque de surendettement du pays est faible. Elle montrait toutefois aussi qu'une chute des prix du pétrole ou un déficit budgétaire persistants pourraient éroder la soutenabilité de la dette nigériane si des mesures correctives ne sont pas prises en temps voulu.

La dette intérieure représentait 85,2 % de l'encours de la dette sur la période 2013-2015, et la dette extérieure 16,4 % de ce total en 2015, soit une augmentation par rapport aux 13,7 % observés en 2014. La dette intérieure à fin décembre 2014 s'établissait à 47,0 milliards de dollars, soit une progression de 12,1 % par rapport à 2012. Cette évolution reflétait l'emprunt significatif lancé dans le cadre d'une nouvelle émission d'obligations du Gouvernement fédéral et de bons du Trésor nigérian. Cet emprunt a permis de limiter l'exposition du Gouvernement nigérian aux fluctuations du taux de change et à contenir le changement des perceptions des créanciers internationaux dans des limites raisonnables.

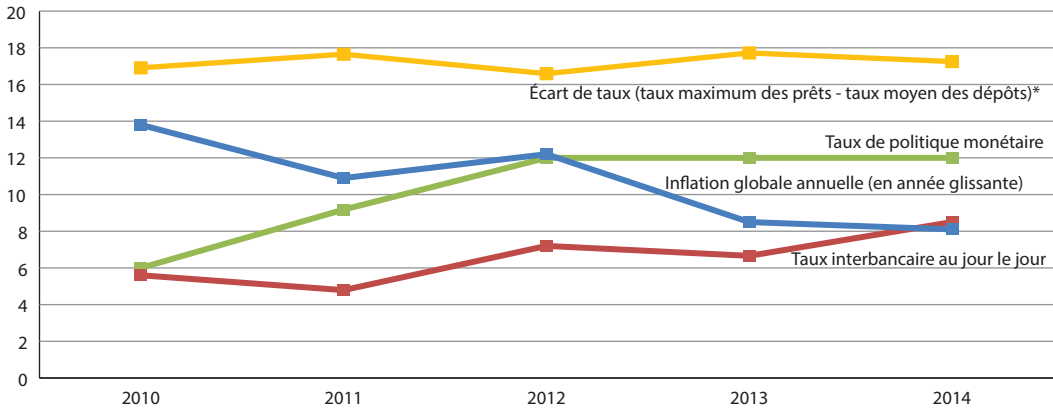
Les instruments à court terme à échéance de 2 ans et moins représentaient 61,8 % de la dette intérieure, suivis des instruments à 5 à 10 ans (12,8 %) et à plus de 10 ans (10,6 %).

Égale à 9,7 milliards de dollars, la dette extérieure du Nigéria a progressé de 10,1 % depuis la fin décembre 2014. Cette augmentation reflétait une réduction de 0,6 milliard de dollars des prêts multilatéraux supplémentaires, en particulier ceux de l'Association internationale de développement.

3.3 Politique monétaire

L'inflation au Nigéria a été contenue à un chiffre entre 2013 et 2015 conformément aux objectifs. Le taux d'inflation selon l'indice des prix à la consommation est passé de 12,2 % en 2012 à 8,5 % en 2013, puis à 8,1 % en 2014. Cette baisse a été largement imputée à l'efficacité des politiques monétaires et budgétaires et à l'accroissement de la production agricole du fait de conditions météorologiques favorables. L'inflation est remontée à 9,0 % en 2015, puis à des valeurs à deux chiffres au cours des six premiers mois de 2016, atteignant 16,5 % en année glissante en juin 2016, contre 9,2 % en juin 2015. D'après la Banque centrale du Nigéria, la faible activité industrielle, le coût élevé de l'électricité, du transport et des intrants, la hausse des prix des produits alimentaires intérieurs et importés ont accentué les pressions inflationnistes (Banque centrale du Nigéria, 2016).

Le taux de change naira/dollar a été relativement stable de janvier à octobre 2014, avant de traverser une période de fortes pressions du marché et de volatilité. La Banque centrale du Nigéria a réagi en adoptant plusieurs réformes. Le 25 novembre 2014, elle a relevé le point médian de la fourchette officielle de taux de change de 3 % à 5 %, soit 200 points de base. En février 2015, elle a fermé le guichet officiel de vente aux enchères de devises et transféré les transactions au marché interbancaire, alignant efficacement le taux officiel sur le taux interbancaire, soit une dévaluation d'environ 18 %. La Banque centrale du Nigéria a continué de durcir sa gestion du taux de change interbancaire et imposé des restrictions sur l'accès au marché des devises, créant ainsi un vaste écart entre les taux pratiqués sur le marché interbancaire et dans les bureaux de change.

Figure 4: Inflation et taux d'intérêt (en pourcentage)

Source: Banque centrale du Nigéria (2014b).

* L'écart entre les taux d'intérêt est égal au taux maximum des prêts moins le taux moyen des dépôts.

Le taux de change moyen naira/dollar annualisé s'est déprécié à la marge de 0,8 %, passant de 157,2 en 2013 à 158,6 en 2014, puis à 196,5 en 2015, soit une dépréciation supplémentaire de 24,9 %. En juin 2016, la Banque centrale du Nigéria a instauré une politique de taux de change flottant, laissant ainsi le naira fluctuer au gré des forces du marché.

La politique monétaire restrictive engagée en 2013 s'est poursuivie en 2014. Le taux de base et le taux maximum des prêts s'élevaient à 17,25 % en 2014 et 26,98 % en 2015. L'écart entre le taux maximum des prêts et le taux moyen des dépôts s'est par conséquent creusé, atteignant 19,3 % au second semestre 2015.

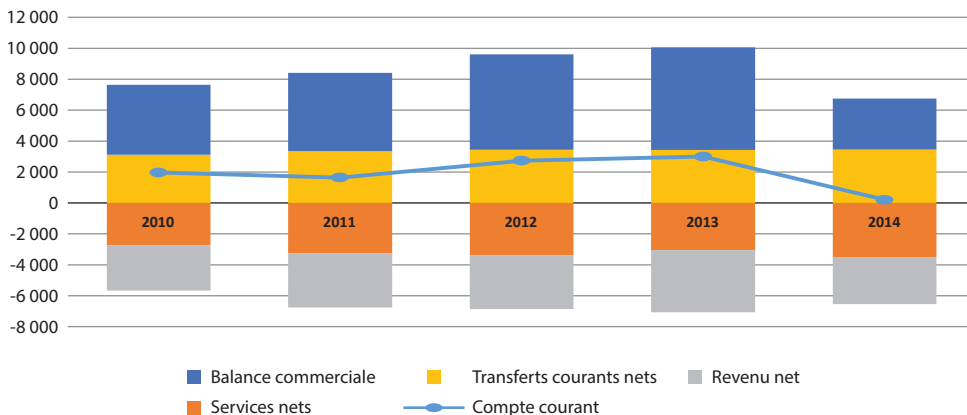
Les avoirs extérieurs, le crédit intérieur et les passifs monétaires totaux ont sensiblement augmenté sur la période 2005-2012, mais le taux de croissance des agrégats monétaires a ralenti vers la fin de cette période. Égal à 43,1 % en 2005-2006, le taux de croissance des passifs monétaires est tombé à 16,4 % en 2011-2012, puis à 1,2 % en 2012-2013. Ce ralentissement a eu un effet modérateur sur l'inflation.

La réduction des passifs monétaires est également due à la contraction des avoirs extérieurs. Leur taux de croissance est passé de 26,7 % en 2011-2012 à -5,9 % en 2012-2013. Le crédit intérieur s'est accru entre 2011 et 2013, passant de -7,2 % en 2011-2012 à 18,5 % en 2012-2013.

3.4 Compte courant

Le Nigéria affichait un déficit du compte courant de 15,4 milliards de dollars en 2015, soit 3,8 % du PIB, pour la première fois en 10 ans. Il était excédentaire de 0,2 % du PIB en 2014, contre un excédent moyen de 3,8 % du PIB entre 2010-2013. Cette performance médiocre

Figure 5: Solde du compte courant



Source: Banque centrale du Nigéria (2014b).

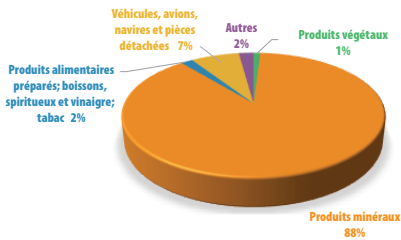
en 2015 est imputable à la balance commerciale, qui enregistrait un déficit de 6,4 milliards de dollars, alors qu'elle était excédentaire de 21,0 milliards de dollars en 2014.

La balance commerciale des services en 2015 affichait un déficit de 16,4 milliards de dollars, soit un creusement de 6,4 milliards de dollars par rapport à 2014. Le compte de revenu primaire (dont rémunération des salariés et revenus des placements (intérêts et dividendes)) présentait un déficit structurel de 12,7 milliards de dollars en 2015, contre 19,1 milliards de dollars en 2014. Le solde du compte de revenu secondaire (dont transferts privés et publics courants) a diminué de 8,0 %, atteignant 20,2 milliards de dollars en 2015. Les envois de fonds des travailleurs représentaient 96,1 % de ce compte.

Les envois de fonds sont une importante source de revenu relativement stable pour des millions de familles. Ils sont également une source majeure de devises pour le pays tout entier. Le Nigéria était le sixième destinataire d'envois de fonds en 2015 (21 milliards de dollars), derrière l'Inde (72,2 milliards de dollars), la Chine (63,9 milliards de dollars), les Philippines (29,7 milliards de dollars), le Mexique (25,7 milliards de dollars) et la France (24,6 milliards de dollars) (Banque mondiale, 2016b).

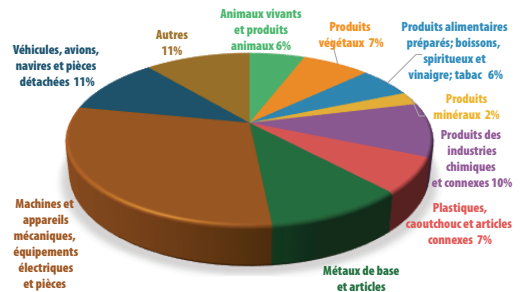
Les exportations totales de marchandises depuis le Nigéria s'élevaient à 49,6 milliards de dollars en 2015, soit une baisse de 53,2 milliards de dollars (51,8 %) depuis 2014. Les produits minéraux (pétrole brut et gaz naturel) représentaient à eux seuls 88,0 % du total des exportations en valeur en 2015. D'autres catégories de produits contribuaient également aux exportations nigérianes, notamment les véhicules, les avions, les navires et les pièces détachées (7,0 % en valeur); les produits alimentaires préparés, les boissons, les spiritueux, le vinaigre et le tabac (1,7 %); et les produits végétaux (1,0 %) (voir figure 6).

Figure 6: Structure des exportations en 2015 (en pourcentage)



Source: Bureau national de la statistique.

Figure 7: Structure des importations en 2015 (en pourcentage)



Source: Bureau national de la statistique.

En termes de valeur, les importations de marchandises ont reculé de 15,5 % en 2015, s'établissant à 52,3 milliards de dollars. La structure des importations du Nigeria était dominée par les machines et les appareils mécaniques (29,7 %), les véhicules et les équipements pour le transport (10,8 %) et les produits des métaux de base (10,4 %) en 2015 (voir figure 7).

L'Europe et l'Asie étaient les principaux partenaires commerciaux du Nigeria en 2015. L'Europe représentait 39,7 % de la valeur totale des exportations nigérianes, l'Asie 30,3 %, l'Afrique dans son ensemble 14,4 % et les pays de la CEDEAO 6,2 %. L'Asie dans son ensemble conservait sa place de premier exportateur vers le Nigeria (42,3 %). Les importations depuis la Chine représentaient 23 % du total en 2015, contre un peu plus de 10 % en 2005. D'autres importations provenaient d'Europe (37,3 %), des Amériques (13,0 %) et d'Afrique (6,3 %). Les importations depuis la CEDEAO représentaient 2,9 % des importations totales du Nigeria en 2015.

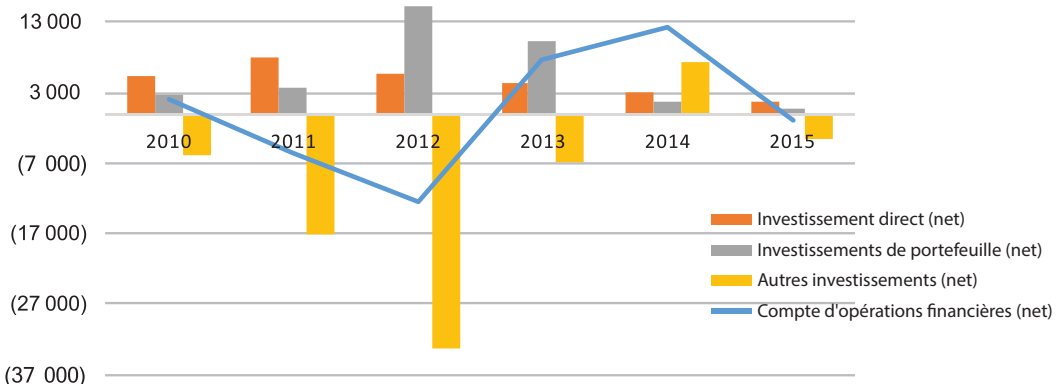
Les perspectives de développer un commerce significatif entre le Nigeria et d'autres pays de la CEDEAO sont limitées, parce que les productions des pays membres présentent des structures parallèles ou non complémentaires et qu'un déficit infrastructurel généralisé empêche l'expansion de la production nationale et la création d'excédents exportables dans la région.

3.5 Comptes de capital et d'opérations financières

D'après la Banque centrale du Nigeria, le compte d'opérations financières net affichait un déficit de 1,0 milliard de dollars en 2015, traduisant une sortie de capitaux. Les entrées de capitaux ont reculé dans toutes les catégories d'investissement.

Les investissements directs nets du pays ont diminué de 47,1 % en 2015, atteignant 1,6 milliard de dollars. La tendance a été baissière depuis 2011, où ce chiffre s'établissait à 8,1 milliards de dollars (voir figure 8). L'investissement direct étranger net est passé de 1,2 % du PIB en 2012 à 0,8 % en 2013 et 0,4 % en 2014. L'investissement direct étranger sortant a diminué

Figure 8: Solde du compte d'opérations financières (En millions de dollars des États-Unis)



Source: Banque centrale du Nigéria (2015).

de 11,1 %, passant à 1,4 milliard de dollars, et représentait 18,7 % des avoirs financiers totaux. Les capitaux propres et les produits réinvestis représentaient respectivement 98,2 % et 1,8 % de ce total. Les investissements de portefeuille se sont accrus de 32,2 % entre 2010 et 2014, avant de chuter de 55 % en 2015, atteignant 1,7 milliard de dollars, soit 21,9 % des avoirs financiers extérieurs totaux.

Les réserves en devises ont reculé de 17,4 %, tombant à 28,3 milliards de dollars en 2015, soit une tendance cohérente avec la baisse des prix du pétrole. Sur la période 2005-2015, la valeur des réserves extérieures brutes suffisait à couvrir le coût de six mois d'importations. Elles représentaient 22,9 mois d'importations en 2006, avant de chuter fortement à 6,7 mois en 2014 et 6,5 mois en 2015.

Égal à 4,7 milliards de dollars, l'investissement direct étranger a diminué de 34,7 % pour se chiffrer à environ 3,1 milliards de dollars en 2015. La part de l'investissement direct étranger dans la formation brute de capital fixe a chuté, passant de 10,9 % en 2012 à 7,7 % en 2013 et 5,5 % en 2014.

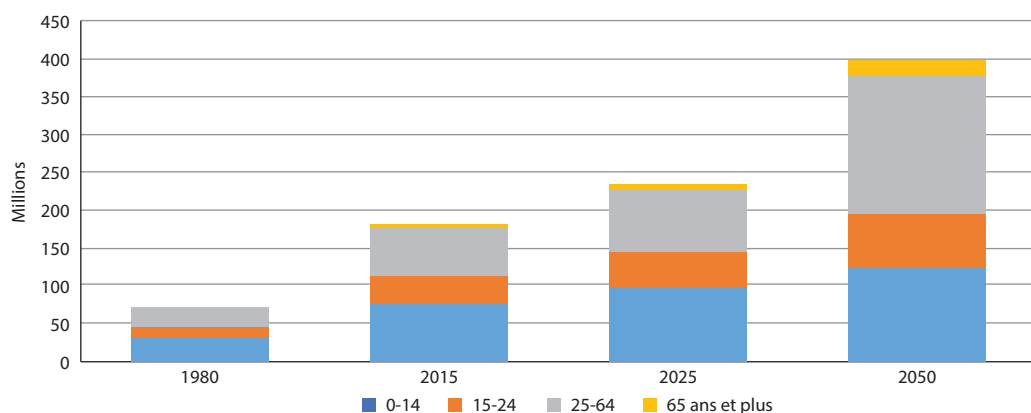
Développement social

4.1 Dynamique démographique

Le Nigéria est le pays le plus peuplé d'Afrique, avec une population estimée à 182,2 millions d'habitants en 2015. La croissance démographique est restée forte, mais a considérablement ralenti, passant de 3,2 % en 2006 à 2,5 % en 2014. Le Nigéria est le huitième pays le plus peuplé du monde, et sa population devrait continuer de s'accroître d'après l'ONU, pour atteindre 239 millions d'habitants en 2025, puis 440 millions en 2050 (DAES, 2012). Avec le temps, cette croissance devrait se traduire par une augmentation de la part de la population en âge de travailler (15-64 ans), réduisant sensiblement le taux de dépendance économique.

En 2008, environ 64 % de la population vivait en milieu rural et seulement 36 % dans les zones urbaines (Commission nationale gambienne de la population, 2009). On a toutefois observé de forts taux d'exode rural ces dernières années. Près de 70 % de la population nigériane est âgée de moins de 30 ans, et environ 41 % de moins de 15 ans. Le rapport de masculinité était de 103,3, la population masculine s'élevant à environ 71 millions de personnes et la population féminine à environ 69 millions, et on dénombrait près de 28 millions de ménages (Commission nationale gambienne de la population, 2009).

Figure 9: Répartition de la population par tranche d'âge



Sources: Commission nationale gambienne de la population (2009), CEA (2016) et FNUAP.

4.2 Pauvreté et emploi

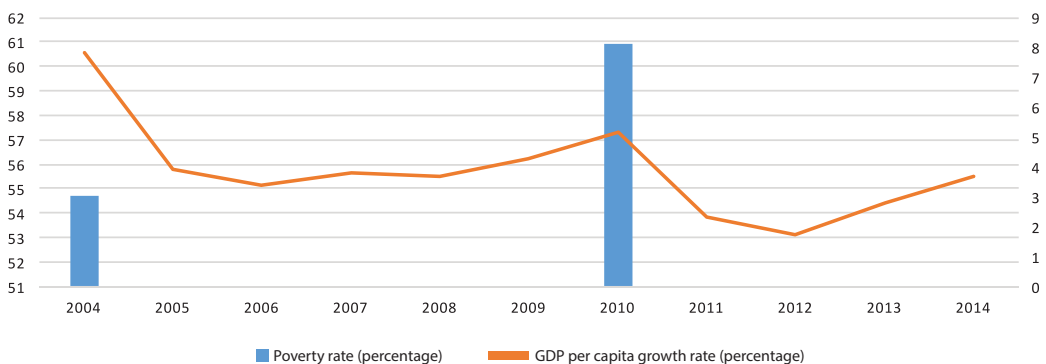
Le secteur primaire est le premier employeur au Nigéria. Au sein de la population active, 40,1 % des hommes et 19,9 % des femmes travaillent dans l'agriculture, la foresterie et la pêche. Vient ensuite le secteur des services, au sein duquel le commerce de gros et de détail (y compris la réparation) employant 24,9 % de la population active, suivi d'autres services (7,1 %), des services d'hébergement et d'alimentation (5,6 %), du transport et du stockage (4,1 %) et de l'éducation (3,2 %). Enfin, 11 % de la population active travaille dans la fabrication et 2,4 % dans la construction.

Sous l'effet de la forte croissance démographique et de l'exode rural, le chômage a doublé au cours de la décennie antérieure, malgré une croissance économique forte et soutenue. Égal à 12,3 % en 2006, il est passé à 23,9 % en 2011 et 23,4 % en 2014. Un tiers des 15-24 ans sont sans emploi, et cette situation ne devrait pas s'améliorer dans un avenir proche. Ce taux de chômage élevé dans une période de croissance économique rapide est une tendance inquiétante, qui a favorisé de fortes inégalités de revenu dans le pays.

Alors que d'autres pays à la croissance rapide sont parvenus à traduire les gains économiques en réduction des niveaux de pauvreté, la progression dans ce domaine, en points de pourcentage de réduction de la pauvreté pour 1 % de croissance du PIB entre 1999 et 2010, a été faible au Nigéria (0,05) par rapport à l'Afrique du Sud (0,30), au Botswana (0,32), au Ghana (0,25), et à l'Indonésie (0,52). Les taux de pauvreté ont augmenté dans le nord du pays, mais baissé dans le sud.

D'après les données de la Banque mondiale, le RNB/habitant du Nigéria, estimé à seulement 2 820 dollars en 2015, était en retrait par rapport aux autres économies émergentes. En 2012, il atteignait 11 630 dollars au Brésil, 7 460 dollars en Afrique du Sud et 5 720 dollars en Chine. Le RNB/habitant relativement faible du Nigéria reflète ses disparités régionales et l'étendue de la pauvreté. Le pays affichait un coefficient de Gini, (mesure des inégalités de

Figure 10: Pauvreté et croissance économique



Source: Bureau national de la statistique (2012).

revenu) de 0,447 en 2010, contre 0,430 en 2004, soit un creusement des inégalités de 4,1 % sur cette période. Dans la sous-région, ce coefficient se situait entre 0,312 au Niger et 0,460 au Togo sur la période 2005-2013. En 2010, 60,9 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté, soit une hausse de 6,2 points de pourcentage par rapport au taux de 54,7 % en 2004 (Bureau national de la statistique, 2012). L'incidence de la pauvreté est beaucoup plus élevée, et sa réduction plus lente, en milieu rural que dans les zones urbaines. Le nord du pays est la région la plus pauvre et la moins développée du territoire. Cette situation a de fortes répercussions sur la paix et la stabilité, le groupe terroriste Boko Haram sévissant davantage dans le nord du Nigéria.

L'indice de développement humain (IDH) mesure les multiples aspects de la pauvreté. Égal à 0,471 en 2012, l'IDH du Nigéria le classe dans la catégorie des pays à faible développement humain, au 153^e rang sur 187 pays. Ajusté des inégalités, l'IDH du pays perd 41,4 %, tombant à 0,276 en 2012. C'est une correction forte, l'ajustement moyen en fonction des inégalités étant de 33,5 % pour les pays à faible IDH, et de 35 % pour l'Afrique subsaharienne. Le Nigéria se classait 152^e sur 187 pays selon l'IDH en 2014, signe que les principaux indicateurs sociaux n'ont pas progressé. La proportion de Nigériens vivant en dessous du seuil de pauvreté a très peu évolué par rapport à la décennie antérieure, malgré l'accroissement du niveau d'activité économique. Ce constat confirme que la trajectoire de croissance du pays n'est pas inclusive.

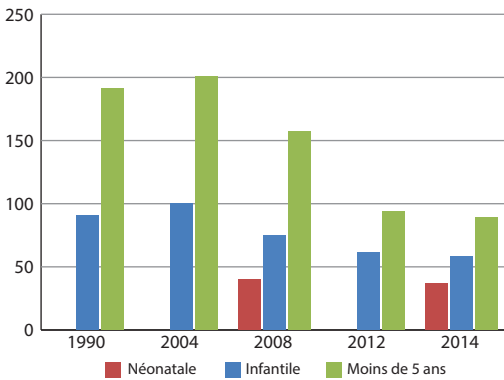
D'un point de vue dynamique, le Nigéria a accompli des progrès en matière de réduction de la pauvreté, mais pourrait faire beaucoup mieux compte tenu de ses forts taux de croissance économique. Selon des estimations fondées sur les données du suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, le Nigéria n'a pas atteint la cible du premier objectif visant à réduire la pauvreté de moitié entre 1990 et 2015.

4.3 Santé

Le profil sanitaire du Nigéria s'est amélioré ces dernières années, mais demeure globalement préoccupant. Le taux de mortalité des moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes a diminué, passant d'environ 191 en 1990 à 89 en 2014 (voir figure 11), mais reste toutefois supérieur aux moyennes régionale et mondiale. Les causes les plus fréquentes de mortalité de l'enfant sont le paludisme (20 %), la pneumonie (17 %), d'autres maladies (14 %), la prématurité (12 %) et la diarrhée (11 %). La malnutrition de l'enfant est très répandue. La prévalence des retards de croissance chez les moins de 5 ans stagne au-dessus de 40 % depuis 2000. Les causes de décès les plus fréquentes dans la population générale sont les maladies transmissibles (81 %), les maladies non contagieuses (14 %) et les blessures (5 %). Le Nigéria est l'un des rares pays au monde où la poliomyélite subsiste encore, bien qu'elle soit limitée aux États du nord-est.

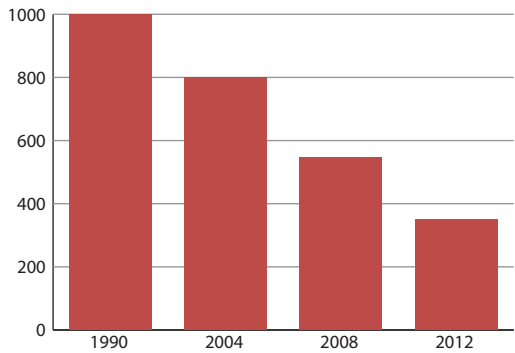
Le taux de fécondité se situe à 6 enfants par femme, soit un chiffre supérieur aux moyennes régionale (5) et mondiale (2,5). Égale à 243 pour 100 000 naissances vivantes en 2014, la mortalité maternelle était supérieure à la moyenne mondiale de 200 pour 100 000 naissances

Figure 11: Mortalité de l'enfant (pour 1 000 naissances vivantes)



Source: Bureau national de la statistique (2015).

Figure 12: Mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)



Source: Bureau national de la statistique (2015).

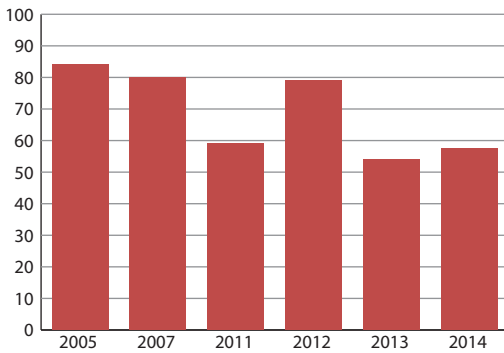
vivantes (voir figure 12). L'espérance de vie à la naissance, qui s'élevait à 49 ans en 2005, avait atteint 52,3 ans en 2012 (53,4 ans pour les femmes et 51,7 ans pour les hommes).

D'après l'analyse des résultats des enquêtes par zones géopolitiques, plus de 80 % des enfants âgés de 1 an étaient vaccinés dans les régions du sud du pays (sud-est: 82,4 %; sud-ouest: 81,2 %; sud: 80,3 %) (Bureau national de la statistique, 2015). Les taux de vaccination étaient bien plus faibles dans les régions du nord du pays (centre-nord: 77,0 %; nord-est: 42,4 %; nord-ouest: 35,4 %). Les enfants âgés de 1 an étaient davantage vaccinés dans les zones urbaines (milieu urbain: 56,2 %; milieu rural: 39,95 %). Les taux élevés de mortalité infantile et de mortalité des moins de 5 ans sont un phénomène rural.

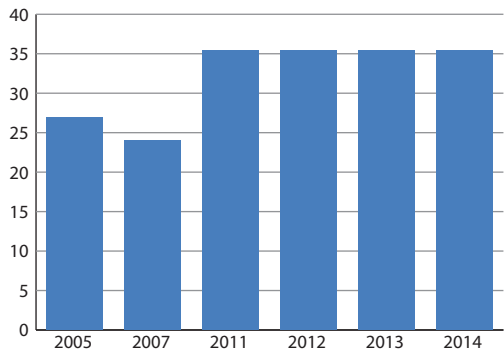
4.4 Éducation

La forte croissance démographique exerce une pression sur un système éducatif déjà en difficulté. Les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire représentaient plus de 16 % de la population en 2011, selon l'UNESCO. D'après les estimations, 10,1 millions d'enfants ne suivent aucun enseignement scolaire et 26 % des élèves ne terminent pas l'école primaire. Le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire est tombé à 57,4 % en 2014, contre 84,8 % en 2005 (voir figure 13), tandis que le taux net de scolarisation le secondaire stagnait à une valeur faible d'environ 35 % (voir figure 14). Seuls 61 % des hommes et 41 % des femmes au Nigéria savaient lire et écrire en 2008. Le taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire s'élevait à 10,4 % chez les hommes et 8 % chez les femmes en 2005, et à 16,7 % pour les deux sexes en 2014.

Il existe de nettes variations en termes d'accès à l'éducation entre les États fédérés et entre le nord et le sud du pays. Le nord-est affichait le taux d'illettrisme le plus fort, le contexte d'insurrection accentuant par ailleurs ce problème (Bureau national de la statistique, 2015).

Figure 13: Taux net de scolarisation dans le primaire (en pourcentage)

Source: Bureau national de la statistique (2015).

Figure 14: Taux net de scolarisation dans le secondaire (en pourcentage)

Source: Bureau national de la statistique (2015).

Au niveau national, le taux net de fréquentation scolaire, qui était de 61 % en 2008, a grimpé à 71 % en 2012, avant de retomber à 68,7 % en 2014, perdant 2,3 points de pourcentage. Ce taux était bien plus fort dans les zones urbaines (84,3 %) qu'en milieu rural (62,2 %). Les taux de fréquentation scolaire par zones géopolitiques étaient très encourageants dans le sud-est (90,5 %), le sud (88,1 %), le sud-ouest (87 %) et le centre-nord (80,2 %). Ils étaient en revanche faibles dans le nord-ouest (50,5 %) et surtout dans le nord-est (42,5 %) (Bureau national de la statistique, 2015).

Le taux d'achèvement dans l'enseignement primaire au niveau national, qui était de 82 % en 2004, a grimpé à 87,7 % en 2012, avant de retomber à 74,0 % en 2014. En 2014, il était plus fort en milieu urbain (84,4 %) que dans les zones rurales (69,7 %). Ce taux était le plus élevé dans le sud-est (98,7 %), suivi du sud-ouest (94,1 %), et le plus faible dans le nord-est (49,5 %) (Bureau national de la statistique, 2015).

Le taux d'alphabétisation des jeunes femmes a augmenté sur la période 2004-2014, passant de 60,4 % en 2004 à 80 % en 2008, avant de chuter à 66 % en 2012, puis de repartir légèrement à la hausse, atteignant 66,7 % en 2014. Ce taux était plus fort dans les zones urbaines (85,3 %) qu'en milieu rural (57,8 %). Il était par ailleurs beaucoup plus élevé dans le sud-est (93,5 %) que dans les autres régions. Le nord-est (33,0 %) et le nord-ouest (35 %) affichaient notamment le plus faible taux en 2014 (Bureau national de la statistique, 2015).

Le groupe terroriste Boko Haram ayant ciblé les écoles du nord-est du pays ces derniers temps, il est difficile d'assurer un enseignement scolaire. Dans l'État de Borno, où plus de 200 étudiantes ont été enlevées par ce groupe en avril 2014, la plupart des établissements secondaires ont fermé.

4.5 Évaluation de l'égalité de genre en Nigéria

L'état de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes est mesuré en fonction de domaines clés indiqués dans le diagramme circulaire ci-dessous. Ces domaines sont déterminants pour l'amélioration des conditions de vie des femmes ainsi que pour leur contribution à la croissance durable et partagée de l'Afrique.

Pour évaluer l'ampleur réelle de l'inégalité qui existe entre les hommes et les femmes et pour parvenir à mesurer l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes en Afrique, la CEA a mis au point un outil de suivi appelé, Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). L'IDISA permet aux décideurs d'évaluer leur propre performance dans la mise en œuvre des politiques et des programmes qui visent à mettre fin à la marginalisation des femmes.

Le calcul de la performance est basé sur les données de l'Indice de la condition de la femme. Cet Indice est une composante de l'IDISA. Pour chaque indicateur clé, la performance est calculée comme une moyenne arithmétique non pondérée, en prenant le ratio femmes/hommes des valeurs de l'indicateur, le multipliant par 10 et en arrondissant le résultat au nombre entier le plus proche. Une note de zéro représente le degré d'inégalité le plus élevé, une note de 5 montre une parité moyenne, tandis qu'une note de 10 représente une parité parfaite. Un niveau de parité supérieure à 10 représente des situations où les femmes surclassent les hommes, quel que soit le niveau de développement de la zone en cours d'évaluation.

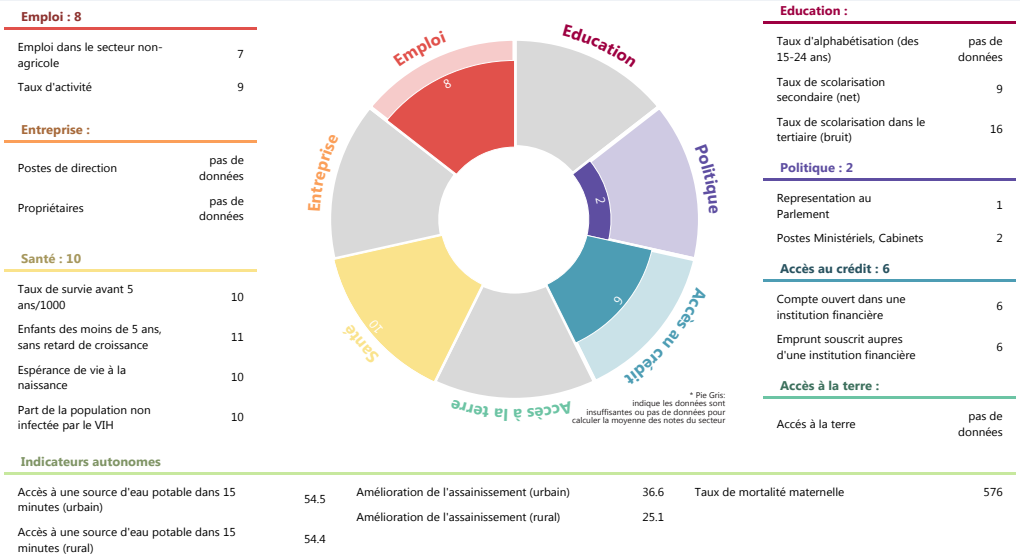
La plupart des données utilisées pour calculer les notes proviennent des plus récentes sources de données internationales disponibles, les dernières données nationales ne l'étant pas.

Encadré 4: Égalité de genre et autonomisation des femmes - Nigéria

D'après les données pour le Nigéria, il existe une égalité des sexes dans des domaines clefs, notamment pour le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire, la santé de l'enfant, le taux d'activité (note = 9) et la proportion de la population non infectée par le VIH. Le taux de scolarisation des femmes (61 %) dans l'enseignement tertiaire dépasse celui des hommes (39 %) (note = 16). Il existe en outre une égalité des sexes chez les enfants de moins de 5 ans pour le taux de survie et l'absence de retard de croissance.

Pour l'accès au crédit et l'emploi dans le secteur non agricole, la note est supérieure à la parité intermédiaire. Il est de 6 pour l'accès au crédit, mesuré comme le fait de détenir un compte dans une institution financière et d'avoir souscrit un crédit auprès de ce type d'établissement, et de 7 pour le fait d'avoir un emploi non agricole.

Malgré des progrès notables dans les secteurs de la santé et de l'éducation, une inégalité entre les sexes persiste dans la répartition des postes ministériels. En outre, les femmes sont largement sous-représentées au Parlement, où elles occupent seulement 22 des 469 sièges parlementaires. De même, seules 6 femmes détenaient des portefeuilles ministériels, contre 30 hommes. Enfin, il ressort de l'enquête démographique et sanitaire que le taux de mortalité maternelle est de 243 pour 100 000 naissances vivantes et le taux de fécondité de 6 enfants par femme, soit un chiffre supérieur à la moyenne régionale.



Source : Commission de l'Union africaine et CEA, 2015.

5

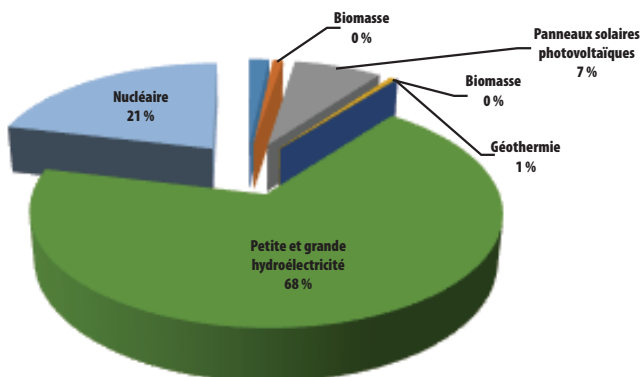
Analyse thématique: sortir de la crise énergétique pour assurer la transformation structurelle du Nigéria

5.1 L'énergie et la transformation structurelle: la situation au Nigéria

Le rôle essentiel du secteur de l'énergie dans le processus de transformation de l'économie est bien connu. L'accès à une énergie durable et d'un coût abordable est important pour créer de la valeur ajoutée lors de la transformation des produits en biens de consommation finaux. Au-delà de son rôle stratégique pour favoriser le développement industriel, un système électrique efficace est fondamental pour le développement social, car il influe sur tous les aspects de la vie humaine. L'accès à une électricité fiable améliore les communications, soutient l'innovation scientifique et technologique et accroît le niveau de vie des individus. Un accès médiocre entrave en revanche le développement dans tous les secteurs, de l'éducation à la production industrielle, et accroît le risque de stagnation économique. Mobilisant un ensemble de moyens efficaces en termes de coûts permettant de fournir une énergie fiable, un système électrique performant comprend trois sous-systèmes étroitement liés: la production, la transmission et la distribution.

En principe bien doté en ressources énergétiques, le Nigéria subit pourtant des crises énergétiques périodiques. L'irrégularité de l'approvisionnement en électricité et la pénurie durable de la plupart des produits pétroliers ont exercé des contraintes sur le développement du pays au cours des dernières décennies.

Figure 15: Estimations du gisement d'énergie renouvelable au Nigéria



Source: Olaoye et al. (2016).

Le pays a engagé une réforme du secteur de l'électricité en adoptant l'*Electric Power Sector Reform Act 2005* (loi de 2005 sur la réforme du secteur de l'électricité). Ce processus s'est encore accéléré en 2010 avec la feuille de route pour la réforme du secteur électrique.

Les efforts déployés pour renforcer ce secteur sont conformes à la Vision 20:2020, programme national de développement à long terme, et à son plan stratégique pour la transformation. La Vision 20:2020 identifie la fourniture d'électricité comme une priorité clef, et fixe en outre un objectif ambitieux de porter la capacité de production électrique nationale à 40 000 MW à l'horizon 2020 (BAD, 2013).

Le Nigéria exploite actuellement 23 centrales électriques raccordées au réseau, d'une capacité totale installée de 12 522 MW (Advisory Power Team, 2015), dont seulement 4 500 MW environ sont disponibles¹. L'essentiel de la production électrique est thermique, avec 8 457,6 MW installés. Trois grandes centrales hydroélectriques affichent une capacité totale installée de 1 938,4 MW, dont 1 060 MW sont disponibles. Le pays regorge de ressources énergétiques comme le pétrole, le gaz naturel, le charbon, l'énergie nucléaire et les sables bitumineux. Il en possède également d'autres, telles que le solaire, l'éolien, la biomasse et l'hydroélectricité. Le développement et l'exploitation de ces sources a toutefois été négligé, au profit de l'hydroélectricité, du pétrole et du gaz naturel. Le Nigéria possède un potentiel inexploité qui lui permettrait de produire 93 950 MW provenant de sources d'énergie sans émissions de carbone, notamment à partir de petites et grandes installations hydroélectriques (68 %), nucléaires (21 %), solaires et photovoltaïques (7 %) et éoliennes terrestres (2 %) (Olaoye *et al.*, 2016).

Malgré ce potentiel, environ la moitié de la population dépend de la biomasse traditionnelle pour assurer ses besoins énergétiques. L'électricité et les combustibles pétroliers ne fournissent qu'une faible part de la consommation énergétique des pauvres en milieu rural. En 2014, 76 % de la population nigériane dépendait de la biomasse traditionnelle et des déchets: en général, bois, charbon de bois, fumier et résidus agricoles (AIE, 2016). Cette proportion importante s'explique par l'utilisation hors réseau de la biomasse, pour le chauffage et la cuisine, principalement en milieu rural. Seulement 45 % de la population a accès à l'électricité (AIE, 2016).

En mai 2015, d'après la Commission nigériane de régulation de l'énergie, chargée de réguler les activités dans le secteur de l'électricité, seules 5 des 23 centrales électriques du pays étaient opérationnelles, la fourniture électrique déclinante du pays étant tombée à un niveau sans précédent de 1 327 MW. Nigerian Electricity Supply Industry fournit de l'électricité à plus de 180 millions de personnes, dont la consommation annuelle s'élève à seulement 151 kWh par habitant (PwC, 2016), soit moins de la moitié de celle du Ghana (Olaoye *et al.*, 2016).

¹ Capacité disponible au 28 janvier 2016. Site Web officiel du Ministère de l'énergie.

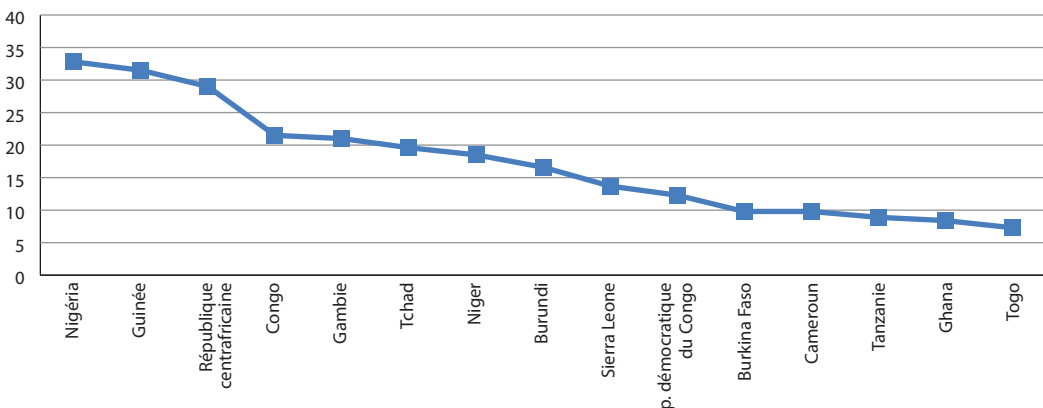
5.2 L'énergie au Nigéria: enjeux et défis

Le niveau historiquement bas d'investissement dans le secteur électrique nigérian a été un obstacle notable à l'investissement privé (Latham and Watkins Africa Practice, 2016). Pendant plus de 20 ans, le Nigéria a connu des problèmes dans la production, la transmission et la distribution d'électricité. Il est ainsi devenu l'un des plus gros marchés au monde pour les groupes électrogènes de secours, nombre d'entreprises assurant elles-mêmes leur approvisionnement électrique. Le coût élevé de l'autonomie électrique érode la compétitivité des entreprises nigérianes sur le marché mondial. Soixante millions de Nigériens utilisent des groupes électrogènes, soit une dépense moyenne de 3 500 milliards de naira par an (17,5 milliards de dollars). Ceux qui peuvent s'offrir ces équipements dépensent un montant estimé à 0,40 \$/kWh.

D'après le rapport *Doing Business 2016* de la Banque mondiale, le raccordement au réseau électrique nigérian exige 9 procédures, demande 181,2 jours et coûte l'équivalent de 437,7 % du revenu par habitant (Banque mondiale, 2016a). Globalement, le Nigéria se classe 182^e sur 189 pays pour la facilité d'accès à l'électricité. Il arrive en outre en tête de la liste des pays africains affichant le plus grand nombre de coupures de courant (voir figure 16).

Les difficultés actuelles à faire face à la demande électrique nationale sont notamment dues au vieillissement des centrales, construites pour la plupart dans les années 1960 et qui deviennent de plus en plus vétustes, à la piètre maintenance, au financement inadapté du développement du secteur et à une mauvaise tarification de l'électricité. Ces problèmes ont commencé à être traités à partir de 2013, année où Egbin, la plus grande centrale électrique nigérianne, a été privatisée. Depuis lors, la capacité de production moyenne de cette centrale s'est améliorée, et devrait augmenter de plus de 2 500 MW dans les cinq prochaines années (Egbin, 2016). Un nouveau système de tarification de l'électricité a par ailleurs été introduit en 2015 afin de financer le coût de la modernisation et de la mise à niveau de la production et de la transmission. Par exemple à Abuja, les tarifs devaient augmenter en moyenne de plus

Figure 16: Nombre moyen de coupures de courant par mois en 2015



Source: Tei Mensah (2016).

Tableau 3: Comparaison des tarifs de l'électricité au Nigéria et dans les pays voisins en 2009 (En dollars des États-Unis)

Catégorie de tarif	Tchad	Niger	Cameroun	Bénin	Ghana	Nigéria
Social (100 kWh/mois)	11,70	16,85	17,33	21,60	9,41	1,56
Résidentiel (600 kWh/mois)	25,60	16,86	19,10	24,51	12,92	9,68
Commercial (1 800 kWh/mois)	26,75	20,52	23,55	24,00	21,92	9,66

Source: Union des producteurs, transporteurs et distributeurs d'énergie électrique d'Afrique.

de 40 % en 2016, puis baisser lentement jusqu'en 2024, tout en se maintenant à un niveau supérieur d'environ 16 % à celui de 2015.

Le système électrique est réputé très inefficace. Au moins 40 % des recettes sont perdues du fait d'infrastructures vieillissantes, de technologies dépassées, de vols d'électricité, d'une comptabilité inefficace, de carences dans la facturation et d'une collecte médiocre des recettes faute d'orientation commerciale. Les pertes de transmission s'élèvent en outre à plus de 45 % de l'électricité produite (Tei Mensah, 2016). Les pénuries chroniques d'électricité ont limité la croissance du secteur manufacturier au Nigéria, et le Forum économique mondial classe le pays parmi les fournisseurs d'électricité les moins fiables au monde (Deloitte, 2015). Le Nigéria affiche l'un des plus faibles taux de production électrique nette par habitant au niveau mondial. La demande électrique nigériane était estimée à 12 800 MW à fin janvier 2016. Elle devrait grimper pour atteindre entre 56 TWh et 95 TWh d'ici à 2020, contre 33 TWh en 2011. Cette progression engendrera un accroissement de la demande d'appoint, qui passera d'environ 5 000 MW en 2011 à une valeur estimée entre 9 000 MW et 16 000 MW d'ici à 2020 (Latham and Watkins Africa Practice, 2016).

5.3 L'action du Gouvernement face aux déficits et aux défis énergétiques: la réforme actuelle du secteur électrique

Les réformes engagées dans le secteur électrique nigérian font partie des processus de privatisation les plus connus en Afrique. Au cours des 10 dernières années, elles ont prouvé la détermination du Nigéria à améliorer son approvisionnement en électricité grâce à l'investissement, aux gains de compétitivité et à la déréglementation (PwC, 2016).

En 2005, le Gouvernement fédéral a adopté l'*Electric Power Sector Reform Act 2005*, après avoir modifié les lois relatives à l'électricité et à l'Autorité nationale de l'électricité qui étaient en vigueur depuis 1998. Ces modifications visaient à supprimer le monopole de l'Autorité nationale de l'électricité et à encourager la participation du secteur privé. Cette initiative n'a toutefois produit aucun résultat tangible. La réforme a été redynamisée en 2010 avec l'adoption de la feuille de route pour la réforme du secteur électrique, qui est mise en œuvre avec succès.

Tableau 4: Grandes étapes de la réforme du secteur électrique nigérian sur la période 2005-2015

Période	Axe et orientation des politiques
2005	Electric Power Sector Reform Act 2005 (loi de 2005 sur la réforme du secteur de l'électricité) Création de la Commission nigériane de régulation de l'énergie Établissement de Power Holding Company of Nigeria
2006	Dégrouper des avoirs (transmission, distribution et production) Exécution de 10 projets électriques intégrés nationaux Établissement du service des opérations de marché de Transmission Company of Nigeria
2008	Désignation d'un organe chargé de superviser le dégroupement des producteurs et des distributeurs Adoption d'un arrêté tarifaire pluriannuel
2010	Adoption de la feuille de route nationale pour l'électricité élaborée par Nigerian Bulk Electricity Trading plc
2012	Conclusion d'un accord de gestion entre Transmission Company of Nigeria et une société de gestion d'actifs de services publics Signature de mémorandums d'accord sur l'énergie nucléaire
2013	Amélioration des centrales hydroélectriques (1,72 milliard de dollars pour la construction de trois centrales) Signature de mémorandums d'accord pour des partenariats sur les centrales au charbon
2014	Renforcement du programme en faveur de l'énergie renouvelable Vente des actifs de production de 7 des 10 projets électriques intégrés nationaux
2015	Établissement d'un marché transitoire de l'électricité

Source: PwC (2016).

Le Gouvernement fédéral a entrepris d'améliorer l'environnement des affaires dans ce secteur afin de résorber le déficit d'approvisionnement en électricité et d'attirer l'investissement privé. Outre la privatisation de 2,5 milliards de dollars du secteur de la production électrique, le Gouvernement a segmenté Power Holding Company of Nigeria en 6 producteurs et 11 distributeurs, ce qui devrait accélérer les investissements dont le secteur a cruellement besoin. Il faudrait toutefois s'intéresser davantage à la construction de vastes capacités de production supplémentaires exploitant les abondantes réserves nationales de gaz (Deloitte, 2015).

La facilité de stabilisation du marché de l'électricité nigérian mise en place par la Banque centrale du Nigéria aborde en partie les problèmes de liquidité et de financement du secteur électrique. La Banque centrale versera 213 milliards de naira à différents distributeurs et producteurs d'électricité, fournisseurs de services et sociétés gazières afin de surmonter les difficultés d'approvisionnement électrique. Effectué le 12 février 2015, le premier versement au titre de ce mécanisme a permis de remettre en service 905 MW sur le réseau électrique national. L'Équipe présidentielle spéciale sur l'électricité a été établie en 2010 afin de superviser la réforme du secteur électrique nigérian et de coordonner les activités des divers organismes chargés d'éliminer les obstacles juridiques et réglementaires à l'investissement privé dans ce

Tableau 5: Objectifs du Gouvernement pour les techniques d'exploitation des énergies renouvelables

Source d'énergie	Situation en 2015	Objectifs pour 2025
Petite hydroélectricité	600 MW	2 000 MW
Solaire photovoltaïque	..	500 MW
Centrales électriques biomasse	50 MW	400 MW
Éolien	..	40 MW

Source: Feuille de route pour la réforme du secteur électrique.

secteur, dans le contexte de la privatisation complète de Power Holding Company of Nigeria (Latham and Watkins Africa Practice, 2016).

De nouvelles mesures ont été prises pour stimuler la croissance dans le secteur de l'énergie renouvelable, comprenant notamment un cadre législatif, des contrats de licence pour les opérateurs du secteur privé, une tarification préférentielle de l'électricité et la clarification des règles de marché pour les services et les produits de l'énergie renouvelable. Lancés pour la première fois en mars 2006, les programmes d'électrification rurale doivent tenir pleinement compte des sources d'énergie renouvelable afin d'atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement.

Le Nigéria prévoit de porter sa production hydroélectrique à 5 690 MW en 2020, multipliant par quatre la capacité par rapport à 2012. Le Gouvernement ne pourrait pas atteindre son objectif global de 15 000 MW à l'horizon 2020 sans le concours du secteur privé.

5.4 Recommandations

Accélérer la transformation économique du Nigéria exige de stimuler la compétitivité, d'accroître la productivité et de renforcer les capacités locales de production. Pour y parvenir, le pays doit inverser plus de deux décennies de carences dans les domaines de la production, de la transmission et de la distribution électriques.

Il devrait pour cela redoubler d'efforts afin d'établir une politique tournée vers le marché en vue de promouvoir un approvisionnement énergétique sûr, compétitif et d'un prix raisonnable et des politiques propres à renforcer la fiabilité et la durabilité du système électrique et à encourager l'acquisition d'équipements et de technologies.

Il faut établir un cadre réglementaire clair afin d'attirer l'investissement privé et d'harmoniser le train de mesures relatif au développement de l'offre énergétique avec d'autres politiques, notamment les politiques concernant les transports, l'emploi et l'éducation, et de continuer d'investir dans l'expansion du réseau tout en assurant son entretien régulier.

Le pays doit continuer d'investir dans un bouquet énergétique diversifié en recourant à des politiques incitatives qui privilégient les sources d'énergie non fossile, notamment le solaire, l'éolien et l'hydroélectricité.

Enfin, il faut régler la question de la tarification de l'électricité et du recours sans discernement aux subventions afin de réduire les coûts d'exploitation dans la chaîne de valeur et dans l'ensemble de l'économie.

6. Évaluation de la qualité des données nationales

Note méthodologique : La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs: un disque vert indique une « bonne » source de données, un jaune une source « satisfaisante » et un rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évalués la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Démographie	Valeur	Évaluation
Population (en millions)	183 (2015)	1
Population urbaine (%)	36 (2008)	3
Enfants (0-14 ans, %)	44 (2015)	1
Adultes (15-64 ans, %)	53 (2015)	1
Personnes âgées (65 ans et plus, %)	2,7 (2015)	1
Taux de croissance démographique (%)	2,28 (2015)	1
Indicateurs clefs macroéconomiques et sectoriels	Valeur	Évaluation
Taux de croissance du PIB réel (%)	2,80 (2015)	1
PIB en prix courants (en milliards de naira)	95 177,73 (2015)	1
Taux d'inflation (%)	9,00 (2015)	1
Solde du compte courant (en milliards de dollars des États-Unis)	-15,4 (2015)	1
Tendances et indicateurs économiques	Valeur	Évaluation
Entrées d'investissement direct étranger (en milliards de dollars des États-Unis)	3,1 (2015) 340,64 (2016)	1

Éducation, emploi et conditions de vie	Valeur	Évaluation
Taux d'alphabétisation (15 ans et plus, %)	59,57 (2015)	1
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	57,4 (2014)	2
Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	35,0 (2014)	1
Taux net de scolarisation dans le tertiaire (%)	16,7 (2014)	1
Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire (%)	74,00 (2014)	2
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire	1,02 (2014)	2
Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire	1,01 (2014)	2
Rapport filles/garçons dans l'enseignement tertiaire	0,72 (2005)	1
Taux de chômage (%)	24,3 (2014)	1
Taux de chômage des jeunes (%)	21,5 (2016)	1

Santé	Valeur	Évaluation
Espérance de vie à la naissance (en années)	52,3 (2012)	1
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	89 (2014)	1
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	243 (2014)	4
Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	34,3 (2015)	1
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	58 (2014)	4
Proportion de naissances assistées par du personnel de santé qualifié (%)	58,6 (2014)	2
Taux de prévalence du VIH chez les 15-24 ans (%)	3,17 (2013)	1
Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans (%)	25,5 (2014)	2

Codes des sources de données:

1. Bureau national de la statistique.
2. Bureau national de la statistique (2015).
3. Programme d'enquêtes démographiques et sanitaires de l'Agence des États-Unis pour le développement international (2008).
4. Bureau national de la statistique (2016).

Bibliographie

Advisory Power Team, Nigeria power baseline report (Abuja, 2015)

Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest, ECOWAS Monetary Cooperation Programme report of July 2016 (2016).

AIE, *World Energy Outlook 2016* (OCDE, Paris, 2016).

BAD, Nigeria: stimuler l'investissement privé dans le secteur de l'électricité, 18 décembre 2013. Disponible sur le site Web www.afdb.org/fr/.

BAD, OCDE et PNUD, *African Economic Outlook 2016* (2016). Disponible à l'adresse www.africaneconomicoutlook.org/fr.

Banque centrale du Nigéria, Statistical Bulletin, vol. 25 (décembre, 2014a).

_____, *Annual Report* (Abuja, 2014b).

_____, Statistical Bulletin, vol. 26 (décembre, 2015).

_____, Communiqué n° 105 of the Monetary Policy Committee (2016).

Banque mondiale, *Doing Business 2016, Measuring Regulatory Quality and Efficiency* (Washington, 2016a).

_____, *Migration and Remittances Factbook 2016*, 3^e édition (Washington, 2016b).

Bureau national de la statistique, Nigeria Poverty Profile 2010 (Abuja, 2012).

_____, The Millennium Development Goals Performance Tracking Survey 2015 Report (PNUD, Abuja, 2015).

_____, Demographic Statistics Bulletin 2015 (Abuja, 2016).

CEA, Base de données statistiques (StatBase) (2016).

Commission nationale gambienne de la population, *Nigeria: 2008 Demographic and Health Survey* (Abuja, 2009).

DAES, *World Population Prospects: The 2012 Revision* (2012).

Deloitte, *Competitiveness: catching the next wave – Africa* (juin 2015).

Egbin, *Building a sustainable future: sustainability report 2015* (2016). Disponible à l'adresse www.sahara-group.com.

Latham and Watkins Africa Practice, *Nigerian power sector: opportunities and challenges for investment in 2016*, Client Alert White Paper, n° 1930 (2016).

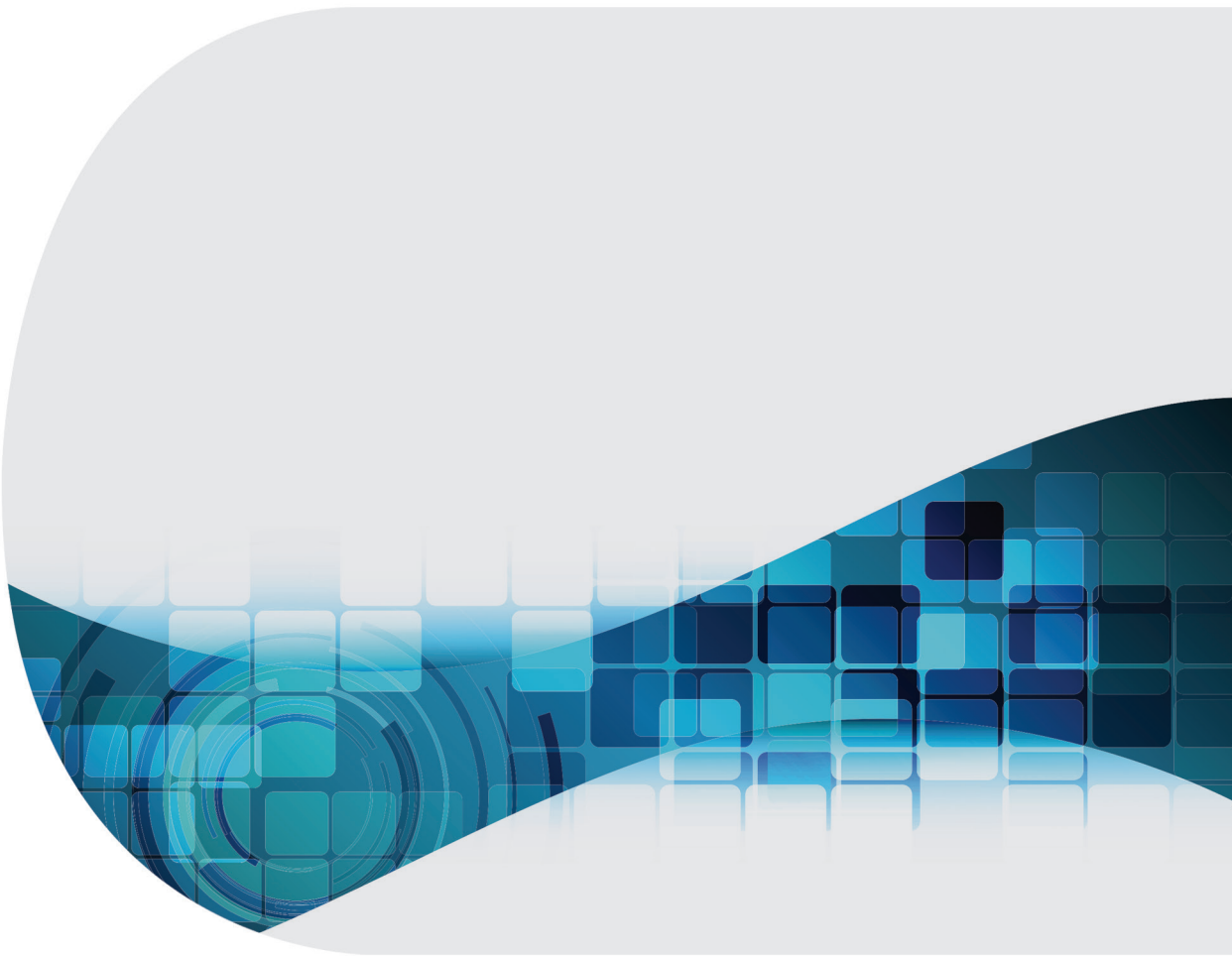
Olaoye *et al.*, *Energy crisis in Nigeria: need for renewable energy mix*, *American Journal of Electrical and Electronic Engineering*, vol. 4, n° 1, p. 1 à 8 (2016).

PNUD, *Rapport sur le développement humain 2015: Le travail au service du développement humain*, Numéro de vente: F.15.III.B.1 (2015).

Programme d'enquêtes démographiques et sanitaires de l'Agence des États-Unis pour le développement international, *Nigeria: standard DHS, 2008 dataset* (2008). Disponible à l'adresse dhsprogram.com/data/dataset/Nigeria_Standard-DHS_2008.cfm.

PwC, *Powering Nigeria for the future* (2016). Disponible sur le site Web www.pwc.com.

Tei Mensah, Justice, *Bring Back Our Light: Power Outages and Industrial Performance in Sub-Saharan Africa*, FAERE Working Paper Series, n° 2016.20 (2016).



UNECA.ORG

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.

ISBN 978-99944-70-00-6

